



MAISON DES SEMENCES PAYSANNES MARALPINES (MSPM)

DEVELOPPEMENT D'UN MODELE DE GESTION INTEGREE DE LA BIODIVERSITE CULTIVEE DANS LES ALPES MARITIMES



RAPPORT DE SUIVI : JANVIER 2019 – FEVRIER 2021

CONTEXTE

La FAO estime que **75% de la biodiversité cultivée a disparu en un siècle** : il est urgent d'agir à sa sauvegarde à travers les **semences paysannes** qui constituent un réservoir de richesse génétique fondamentale, en perpétuant des savoirs et savoir-faire multiséculaires des paysans. De plus, la sélection locale des semences est une **clé de voûte des systèmes agroécologiques**¹. Il est donc primordial que les paysans se réapproprient la production de leurs propres graines et puissent cultiver des variétés sélectionnées et adaptées à leur terroir et pratiques culturelles (limitant de fait le besoin d'intrants), et *in fine* proposent ainsi une alimentation saine, variée et de qualité.

Un collectif de gestion intégrée de la biodiversité cultivée des Alpes-Maritimes a été créé en 2018 dans le but de réfléchir et d'agir ensemble pour la préservation de la biodiversité cultivée.

¹ FAO, 2016

Rapport d'activité sur la période janvier 2019-Février 2021

Ce collectif cherche à fédérer paysan·nes, jardinier·es, distributeur·rices, cuisinier·eres, et consommateur·rices autour de cette thématique, accompagnés d'expertes de la recherche.

Le projet de Maison des Semences Paysannes Maralpines, porté par des paysan·nes maraicher·es en partenariat avec des structures expertes comme le GRAB, l'Université Catholique de Louvain, Agribio Alpes-Maritimes (Agribio 06), l'ADEAR 06, SOL et AMAP de Provence, vise à **appuyer le déploiement d'une telle gestion dynamique et collective de la biodiversité cultivée.**

INFORMATIONS GENERALES

Localisation : Département des Alpes-Maritimes, France

Budget et durée du projet : 229 844 euros sur 4 ans (2019- juin 2023)

Objectif général : Le projet a pour objectif de remettre les semences paysannes au cœur d'un système agricole et alimentaire résilient, sain et durable pour toutes et tous, en apportant un **regard scientifique nouveau sur la gestion dynamique et collective de la biodiversité cultivée** et en passant par une **mobilisation collective de toutes les parties liées aux semences** (des maraicher·es aux consommateur·rices, en passant par les jardinier·es engagé·es et les chef·fes cuisinier·es en faisant intervenir des expertes de la recherche).

Objectifs spécifiques :

- **Préserver la biodiversité cultivée** via la création d'un collectif (d'ores et déjà impliqués : 30 maraicher·es et jardinier·es, 2 chercheuses, 7 chef·fes-cuisinier·es, une dizaine de consommateur·rices) via développant une filière professionnelle, collective et résiliente de semences localement adaptées.
- **Valoriser le terroir culinaire** en préservant, améliorant et sensibilisant les professionnel·les comme les consommateur·rices sur les variétés qualitatives du terroir, adaptées aux besoins et traditions culinaires locales.
- **Promouvoir une transition agroécologique** en étudiant les freins et leviers à l'utilisation de semences paysannes pour accompagner les paysans vers une transition progressive ; en étudiant la perception des semences paysannes par les consommateur·rices dans leur acte d'achat et de consommation et en renforçant le lien entre consommateur·rice et paysan·ne via le développement commun de variétés adaptées aux circuits-courts et à l'agriculture écologique.

Les activités de la MSPM :

- **Activité A :** Développement et pérennisation du collectif et de ses activités
- **Activité B :** Axe 1 de recherche-action : Analyse des freins et leviers à l'adoption et l'utilisation de semences paysannes, du champ à l'assiette
- **Activité C :** Axe 2 de recherche-action : Sélection améliorative participative
- **Activité D :** Prospection et Collecte des semences oubliées
- **Activité E :** Conservation - Multiplication In-situ
- **Activité F :** Sensibilisation et diffusion autour des semences paysannes

COMPTE-RENDU DES ACTIVITES

Le projet a officiellement commencé en janvier 2019, même si des actions avaient déjà été menées bénévolement depuis septembre 2018. Ce rapport décrit l'avancée des activités de 2019 à février 2021.

❖ **Activité A : Développement et pérennisation du collectif et de ses activités**

Depuis la création de la MSPM en septembre 2018, un élément essentiel de structuration de l'association est la constitution d'un collectif de paysans, jardiniers, distributeurs, chefs - cuisiniers et citoyens. Ce collectif prend forme petit à petit et co-construit les enjeux et la stratégie de mise en œuvre pour défendre, valoriser et développer les semences paysannes. La constitution du collectif se construit autour de réunions structurantes qui ont pour objectif de construire une cohésion d'objectifs et de méthodes, de définir collectivement les fondements d'une structure juridique à même de porter la pérennité des actions du projet.

Les essentiels :

- ✓ 10 réunions du collectif, dénommé ensuite « groupe paysans »
- ✓ 1^{ère} Assemblée Générale Constituante et élection d'un conseil d'administration : « la collégiale » en 2020 comprenant 12 coprésidents dont 6 paysans
- ✓ 2 réunions de la collégiale en 2020 et un mode d'échange efficace
- ✓ Création d'une charte commune et d'un règlement intérieur de fonctionnement
- ✓ Développement du réseau local et national dont adhésion au Réseau Semences Paysannes, et EDULIS



Réunion du collectif le 18 février 2019 1

1. Création d'un collectif

- Le 18 février 2019 une réunion du collectif, réunissant 17 personnes a eu lieu afin de réfléchir ensemble au fonctionnement du collectif et à la formalisation de son fonctionnement
- Une partie du collectif s'est également réunie le **20 juin 2019** pour présenter le calendrier du projet, les avancées en termes de recherche de financement et les prochaines étapes destinées à la structuration du collectif.
- Une nouvelle réunion rassemblant ces mêmes acteur-trices s'est tenue le **26 août 2019** pour faire un point d'étape et préparer les différents événements d'automne, notamment les réunions plénières du collectif et les réunions de groupes de travail.
- **Le 7 octobre 2019 : un moment clé pour la constitution du collectif au cœur du célèbre restaurant Mirazur à Menton s'est tenue la 2^{ème} Fête des Semences organisée par la Maison des Semences Paysannes Maralpines.** Cette journée a accueilli près de 70 personnes.



Réunion du collectif le 20 juin 2019

Rencontre au mirazur - 7 octobre 2019



Cette journée a permis de faire le lien entre les membres du collectif actifs et volontaires depuis les premières réunions, et de nouveaux entrants souhaitant rejoindre le projet. La journée a été animée en 3 temps : Nous avons d'abord brièvement rappelé l'historique et la raison d'être du projet, afin que l'ensemble des personnes présentes se saisissent des enjeux du

projet.

La seconde partie était dédiée à un retour d'expériences des maraichèr.es ayant multiplié une ou deux variétés pour la MSPM cette année à destination du collectif. Une vingtaine de variétés (courges, haricots, choux, blettes, tomates, etc.) ont alors été échangées. En outre, les retours d'expérience ont été riches d'enseignement, pour analyser les réussites et échecs des différentes personnes au vu de leurs pratiques culturelles et des conditions de culture (canicule, sécheresse). Ces échanges ont permis d'établir des pistes de travail pour une deuxième année d'expérimentation.

Enfin, la journée s'est poursuivie avec l'organisation d'ateliers de dégustation de diverses variétés de courges et de haricots cultivés par les maraichers présents, de conférences d'experts sur les notions de « goût » et une visite du jardin potager du Mirazur.



Photos ci-dessus à gauche : une dégustation d'huiles d'olive/ à droite le potager du Mirazur

>>> Pour en savoir plus sur cet événement, consultez l'article dans la « gazette de la MSPM » N°2 sur le site internet de la MSPM : <http://mspm.fr/>

- Dans la suite de la rencontre de Menton, un groupe de Travail composé de 25 personnes s'est réuni le **10 décembre 2019** afin de **discuter de différents modèles de gouvernance et d'échanger ensemble sur les modes de fonctionnement pertinents en fonction des membres de la MSPM, de son mandat, ses objectifs et activités (photo ci-contre).** Il a été notamment



Réunion du groupe de travail

question de définir la construction d'un consensus autour d'une proposition de charte, de

Rapport d'activité sur la période janvier 2019-Février 2021

réfléchir à la composition et le rôle d'un organe décisionnel au sein-même du collectif, d'étudier différents statuts que pourraient avoir ses membres et aborder la notion de « **commun** » **au sujet des semences paysannes.**

- **Le 19 janvier 2020**, ce groupe s'est réuni une deuxième fois afin de réfléchir à la définition de la gouvernance de la MSPM. Lors de cette réunion, les grands axes du projet de charte commune de la MSPM ont été établis. Plusieurs évolutions des statuts ont vu le jour afin de s'adapter à l'identité du collectif. Des prémices des règles de fonctionnement du collectif ont été discutées. La charte et le règlement intérieur sont disponibles en annexe 1.
- **La Première Assemblée Générale officielle de la MSPM s'est tenue à Mouans-Sartoux le 2 février 2020.**

Une collégiale composée de 12 co-présidents a été élue, dont la moitié sont des agriculteurs professionnels. Cette représentativité paysanne de l'instance de décision de la MSPM a fait l'objet d'un consensus pour définir la gouvernance du collectif afin de conserver l'identité professionnelle de l'association. Se retrouve également dans la collégiale, les représentants des organisations à l'origine de la MSPM.

Assemblée Générale – 2 février 2020

En préambule de l'assemblée générale, le projet de régie municipale agricole de Mouans-Sartoux mis en place depuis une dizaine d'année a été présentée par Gilles Pérole, adjoint à la mairie en charge de l'agriculture.



L'élection de la collégiale au moyen de Haricots, tels que cela se pratiquait traditionnellement dans des villages ligures

SOL)

La collégiale qui a été élue est composée de :

- 6 paysans représentants notamment des structures paysannes membres de la MSPM (Nicolas Lassauque -Agribio 06, Coline Leger- Adear 06, Joel Besnard - Edulis, Aymeric Noir - Agribio 06, Marie Bonneville et Xavier Barbe)
- 3 distributeurs et chefs (Elliott Mercier- 21 paysans, Yann Gritt- chef du O quotidien, et Victor Brandi - chef de Babel Babel)
- 2 représentants consommateurs (Sophie Vallet Chevillard, Fabien Cambi - Terre en partage)
- 1 représentant ONG (Maxime Schmitt-



La collégiale fraîchement élue

La journée s'est poursuivie avec plusieurs groupes de travail :

- Un groupe a réuni des chefs et des distributeurs pour réfléchir aux pistes de travail à développer pour la valorisation des légumes issus de semences paysannes dans leurs commerces et restaurants, animé par Sophie Vallet Chevillard, co-animatrice de la MSPM.
- Un groupe a échangé sur la production de semences avec les nouveaux entrants dans le collectif, animé par Joel Besnard, Formateur à la Société Centrale d'horticulture et d'agriculture de Nice.
- Une table ronde sur les enjeux politiques et juridiques des semences à destination des consommateurs présent à l'Assemblée Générale, animée par Maxime Schmitt, coordinateur de la MSPM.

La journée s'est conclue autour d'un verre de l'amitié et en partageant une soupe paysanne.

- **Le 17 février 2020**, une réunion de la collégiale s'est tenue à Nice. Les points suivants ont été abordés :
 - **Modalités de travail de la collégiale** : Définition des rôles au sein de la collégiale (trésorier, secrétaire, etc.), Définition des modalités de communication interne, expérimentation du processus de décision au consensus
 - **Politique de financement** : quel est le curseur d'acceptation éthique des sources de financement de la MSPM ?
 - **Processus de validation entre SOL/La collégiale/les coordinateurs** avec la présence de Clotilde BATO, déléguée générale de SOL
 - Discussions sur les besoins de la MSPM dans les mois à venir : Formations à venir, et notamment sur le besoin d'outils spécifiques et la fabrication d'outils de tri de semences, recherche de locaux plus gros, ressources humaines, besoins de matériel.
- En 2020, le fonctionnement de la collégiale s'est affiné avec la mise en place d'une mailing list pour décider des sujets ne nécessitant pas de réunion en présentiel (lorsque les membres de la collégiale sont d'accord par exemple, pour ouvrir la cagnotte pour la cagnotte Alex, ou étudier des pistes de financement).
- **Le 9 novembre 2020, la collégiale s'est réunie** (en mode virtuel, en raison du covid), avec pour objet d'une part la répartition des fonds récoltés suite à la tempête et d'autre part les perspectives de développement de la MSPM sur 2021 (projets en cours, achats et construction de matériel, adaptation des activités à cause du covid, etc.)

Bilan de la gouvernance : La collégiale est animée par 3 animateurs : Maxime Schmitt, Sophie Vallet Chevillard, et Fabien Cambi. La MSPM bénéficie également d'un appui spécifique de la Déléguée Générale de SOL, sur le suivi des activités, la gouvernance et le développement de la MSPM. Le fonctionnement de la collégiale est efficace, les 12 membres échangent en confiance, et les décisions sont prises au consentement.

Pour l'année à venir : la gouvernance de la MSPM va continuer à se structurer. Il est prévu de mettre en place des groupes de travail afin de continuer à construire collectivement la feuille de route de la MSPM, et de permettre à l'ensemble des membres du collectif de pouvoir s'impliquer selon ses souhaits et ses disponibilités dans la MSPM (cf la réunion du groupe paysans du 26 juin 2020 à Ascros décrite sous **l'action E**).

2. Développement du réseau et plaidoyer sur les semences

Les essentiels :

- ✓ Une volonté d'ancrer la MSPM au sein de réseaux plus large
 - ✓ Adhésion au RSP (2020)
 - ✓ Adhésion à EDULIS (2019)
 - ✓ Participation au projet diversigo (2021)
- **Adhésion au RSP** : Depuis Juin 2020, la MSPM est devenu officiellement membre du [Réseau Semences Paysannes](#) afin de partager au niveau national les bonnes pratiques de production de semence et les enjeux politiques inhérents.
La MSPM s'est engagée à travailler avec le réseau national à la redéfinition des Semences Paysannes.

Rapport d'activité sur la période janvier 2019-Février 2021

Dans ce même objectif, la MSPM travaille à la création d'une infographie de diffusion de cette notion pour le grand public.

La définition revue des semences paysannes est la suivante :

Les semences (i) paysannes sont un commun inscrit dans une co-évolution entre les plantes cultivées, les communautés et les territoires (notions développées dans la charte du Réseau Semences Paysannes). Elles sont issues de populations dynamiques (ii) reproduites par le cultivateur, au sein d'un collectif ayant un objectif d'autonomie semencière. Elles sont et ont toujours été sélectionnées et multipliées avec des méthodes non transgressives de la cellule végétale et à la portée du cultivateur final, dans les champs, les jardins, les vergers conduits en agriculture paysanne, biologique ou biodynamique. Ces semences sont renouvelées par multiplications successives en pollinisation libre et/ou en sélection massale, sans auto-fécondation forcée sur plusieurs générations. Les semences paysannes, avec les savoirs et savoir-faire qui leur sont associés, sont librement échangeables dans le respect des droits d'usage définis par les collectifs qui les font vivre.

(i) Semences = semences et plants (hors plants maraîchers à repiquer)

(ii) Les semences paysannes peuvent appartenir à des variétés populations ainsi définies : les variétés populations sont composées d'individus exprimant des caractères phénotypiques proches mais présentant encore une grande variabilité leur permettant d'évoluer selon les conditions de cultures et les pressions environnementales. Elles sont définies par l'expression de caractères issus de combinaisons variables de plusieurs génotypes ou groupes de génotypes. Une variété population est définie comme une entité eut égard à son aptitude à être reproduite conforme avec des pratiques agronomiques et dans un environnement déterminés.

- **Participation au réseau EDULIS :** Depuis 2019, la MSPM participe aux rencontres du Réseau régional [EDULIS](#). Elle permet d'échanger des semences paysannes et des savoir-faire au sein d'un réseau de professionnels et d'amateurs conservateurs de semences sur l'ensemble de PACA. Le 28 février 2020, Sophie Vallet Chevillard et Joël Besnard ont participé à la rencontre annuelle du réseau Edulis. De nombreux échanges de semences et des collectes de souches pertinentes pour le collectif ont été réalisés. Maxime Schmitt et Joël Besnard ont participé à la rencontre annuelle du 25 janvier 2021.
- **Démarrage du projet Diversigo :** Depuis l'évènement de lancement du 25 janvier 2021, la MSPM fait partie d'un Projet Européen d'Innovation (PEI) concernant la biodiversité cultivée, toutes filières confondues, dans la région SUD. Pendant plus de 2 ans, de nombreuses activités de valorisation et de mutualisation entre les structures travaillant sur la biodiversité cultivée en PACA permettront de consolider réciproquement nos activités. Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions d'Edulis qu'il va redynamiser en renouvelant des essais variétaux dans toute la région sur des variétés paysannes potagères.

Diversigo
La biodiversité cultivée
pour adapter l'agriculture régionale
au changement climatique
Céréales - Couverts végétaux
Fourrages - Fruits - Légumes

Séminaire de lancement :
Vers un réseau des acteurs
de la biodiversité cultivée en PACA

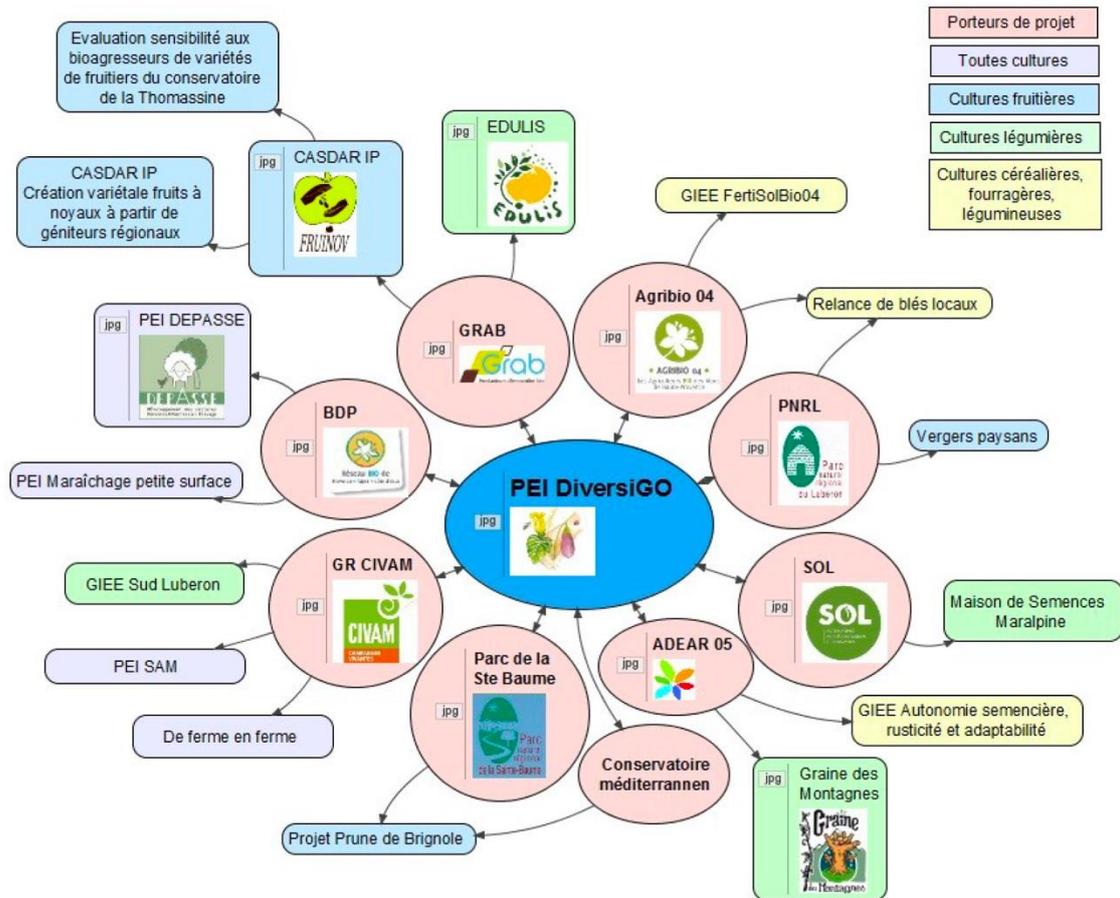
Programme
Lundi 25 janvier : plénière
Mardi 26 janvier : ateliers*

* Plénière et atelier arboriculture par visioconférences, atelier maraîchage en présentiel à Forcalquier

arab INRAE SUD
Maison de la biodiversité INRAE PACA

Projet Diversigo

Rapport d'activité sur la période janvier 2019-Février 2021



Identification des acteurs de la région

3. Actions de plaidoyer sur les semences

En parallèle, la MSPM réalise également des actions de plaidoyer en faveur des semences paysannes, dans des magazines, auprès d'acteurs locaux et des élus :

- **Participation à la dynamique locale de Mouans Sartoux : PAT**

Sur l'année 2020, la MSPM a régulièrement échangé avec les élus de la Ville de Mouans Sartoux, dans le cadre d'un partenariat multi-acteurs pour la réalisation d'un Projet d'alimentation territoriale (PAT) sur la commune : « Les citoyens nourrissent la ville ». L'enjeu pour la MSPM sera d'y assurer techniquement l'usage de semences paysannes dans les jardins qui seront développés. L'équipe de SOL et Marie Bonneville suivent ce partenariat et ont participé à la dernière réunion collective du 25 juin 2020 de construction du PAT.

- **Rencontres avec les élus locaux**

Plusieurs rencontres ont été organisées avec des élus locaux de la Ville de Nice ou parlementaires français élus européens (fortement investis en PACA) afin de faire connaître l'action de la MSPM et dans un objectif long terme de plaidoyer sur les semences co-construit avec SOL (*voir également Action F sur la création des outils de sensibilisation sur les semences*)

4. Entraide paysanne : la tempête Alex

La tempête Alex qui s'est abattue le vendredi 2 octobre 2020 a été une dure épreuve pour les habitants des Alpes-Maritimes et plus précisément pour les vallées de la Vésubie, de la Tinée et de la Roya qui ont subi de plein fouet ce phénomène climatique effroyable. Les paysans n'ont

Rapport d'activité sur la période janvier 2019-Février 2021

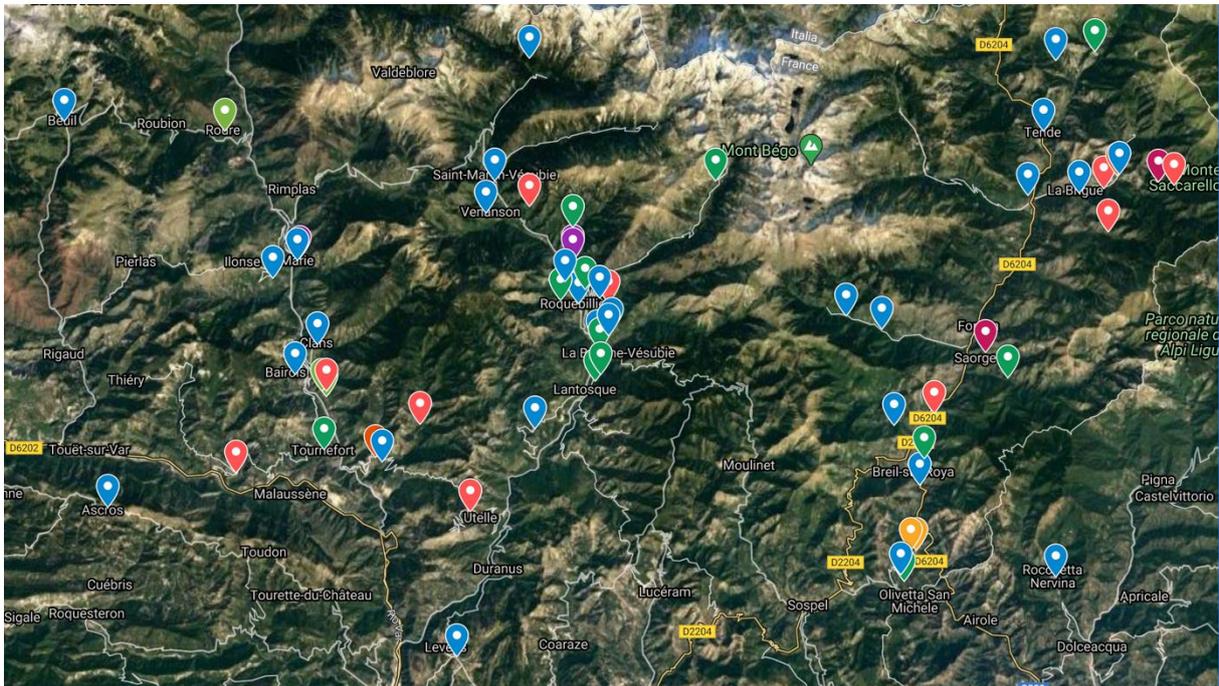
pas été épargnés, et vont en subir les conséquences économiques, sociales et environnementales sur les mois, voire les années à venir, en particulier dans la vallée de la Roya, désormais enclavée.

Concrètement, suite à la tempête, certains paysans n'ont plus la capacité de se déplacer hors de leur ferme. D'autres n'ont plus la possibilité de vendre leur production. D'autres encore, ont eu des pertes matérielles importantes. Et enfin, certains ont perdu une partie de leur récolte. Cette liste s'ajoute à la pandémie de Covid-19 aux fortes conséquences sanitaires et morales.

Face à l'urgence de la situation, la MSPM et SOL ont décidé de lancer un appel à solidarité pour soutenir les paysans sinistrés, en ciblant spécifiquement les fermes portant un intérêt pour les semences paysannes et qui, par leur métier au plus proche du végétal, participent au maintien de la biodiversité cultivée dans les Alpes-Maritimes.

Une collecte de fonds a été ouverte entre le 10 octobre et le 31 décembre. Elle a été diffusée sur les réseaux sociaux, sur le site de la MSPM et le site de SOL. La collecte a également été relayée au niveau national par plusieurs organisations paysannes (MIRAMAP, Confédération Paysanne...) ainsi que par plusieurs financeurs (Fondation Goodplanet) : 411 personnes ont contribué, portant le montant de la cagnotte à 37 105 €.

Parallèlement, pendant les semaines qui ont suivi la tempête, nous avons contacté un.e par un.e tous.les paysan.nes que nous connaissions dans les vallées touchées. Ceux-ci nous ont à leur tour parlé de leurs collègues impacté.es et en croisant et recroisant les témoignages, nous avons identifié autant que possible les paysan.es travaillant autour du végétal qui étaient concernés par notre fond de soutien.



14 fermes sinistrées ont été identifiées (en rouge) : Coline à Clans dans la Tinée, Alan et Roger à la Tour-sur-Tinée, Frédéric à Villars-sur-Var, Amélie à Utelle, Robin à Saint-Martin-Vésubie, Elise à Belvédère, Anne-Claude à Breil-sur-Roya, Abel à Saorge, Ana Maria, Claudie, Marie, Baptiste et Anne à La Brigue. Elles sont chacune soutenue à hauteur de 2 614€.

❖ **Activité B : Axe 1 de recherche-action : Analyse des freins et leviers à l'adoption et l'utilisation de semences paysannes, du champ à l'assiette**

Cet axe de recherche porté par l'Université Catholique de Louvain, Département Earth and Life Institute (ELI) représenté par les chercheurs Philippe Barret et Clémentine Antier, vise à analyser l'état de la transition agroécologique sous la perspective des semences et de comprendre son potentiel d'évolution :

- en identifiant les **freins et leviers à l'utilisation et à la multiplication des semences paysannes** par les producteurs de la région (aspects techniques, économiques, organisationnels, logistiques, cognitifs, sociaux, et environnementaux) ;
- en identifiant les **trajectoires de transition** vers les usages de semences paysannes et les déterminants au changement ;
- en analysant les représentations que les consommateurs ont des semences paysannes et des produits qui en sont issus pour qu'ils deviennent moteurs du changement.

Les essentiels :

- ✓ Démarrage de l'étude, premier « focus group » et entretiens semi dirigés
- ✓ Rapport d'étape et premiers éléments d'analyse.
- ✓ Frein du développement de l'activité de recherche dû au covid19

Lors du premier semestre 2019, Clémentine Antier, a suivi le parcours du collectif et a assisté à plusieurs réunions ou phases de prospection-collecte en vue d'affiner son cadre méthodologique et son axe d'étude.

Le 10 septembre 2019, elle a réalisé le premier « focus group » avec 19 participant-es dont 14 producteurs-trices, 1 en cours d'installation, 1 jardinier amateur, 1 coordinateur projet et 2 observateurs (+2 chercheuses). Lors de ce premier temps d'échanges ont été questionnées :

- **la perception des maraîchers vis-à-vis des variétés population par rapport aux variétés hybrides, pour chaque espèce**
- **les critères sur lesquels se basent les choix semenciers**
- **les conditions qui peuvent expliquer ces critères**

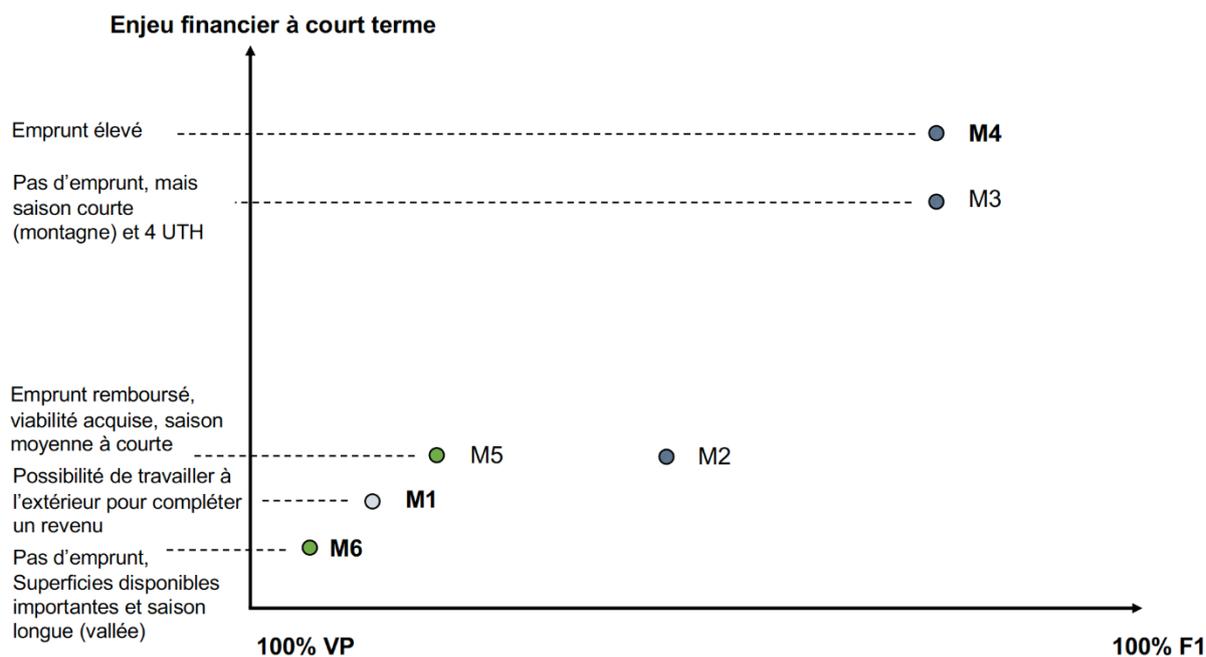
Les 9 et 10 Janvier 2020, la visite de 6 fermes des Alpes-Maritimes a été organisée afin de réaliser 6 entretiens semi-dirigés avec les paysans exploitants ces fermes. 3 de ces fermes étaient situées dans la vallée de la roya, dans le haut pays, et 3 autres sur la zone littorale entre Nice et Carros. En outre, le profil des paysans était diversifié, tant en termes de nature de l'exploitation (surface, conditions de culture, nombre de variétés cultivées) que de commercialisation (marchés, circuits courts, vente via des intermédiaires), et enfin d'âge et de l'année d'installation des paysans (entre 1 ans et plus de 30 ans).

Chaque entretien a duré une demi-journée et a permis d'approfondir plusieurs des thèmes cités ci-dessus. En particulier, ils ont permis de mettre en perspective les conditions environnantes des paysans avec leurs pratiques et choix semenciers. Un certain nombre de freins et leviers à la transition vers les semences paysannes dans les systèmes agroécologiques ont été mis à jour et ou confortés lors de l'analyse des résultats qui ont fait l'objet d'une présentation au sein du noyau dur de la MSPM, mais aussi auprès d'un public d'étudiants du BPREA d'Antibes dans le cadre de leur module sur les semences.



Rapport d'activité sur la période janvier 2019-Février 2021

Position des maraîchers sur un axe Variétés population – Hybrides FI selon leur ancienneté, leurs enjeux financiers et leur degré de diversification



Extrait des premiers résultats de l'étude



Échange avec Clementine Antier lors de l'Ucare semence au BPREA d'Antibes le 2 janvier 2021.

>>> **Une présentation des premiers résultats est disponible en annexe.**

Pour l'année à venir : L'étude prévoit d'interroger de manière approfondie des acteurs indirects de la valorisation des semences paysannes : distributeurs, chefs cuisiniers, citoyens, notamment impliqués dans les AMAP, etc. Il s'agira de comprendre en détail le rôle de promoteurs et d'instigateurs qu'ils peuvent jouer auprès des paysans d'une part, et des consommateurs d'autre part. Des entretiens sont prévus à partir de fin Mars.

Enfin, au cours de la 3^{ème} année du projet, l'ensemble de ces acteurs seront de nouveau interrogés via une enquête en ligne qui permettra de valider les freins et leviers identifiés, et d'interroger la pertinence des actions mises en œuvre face aux freins identifiés. Clémentine Antier et l'UCL seront associés à ces travaux.

Etude d'impact : dans la perspective de mesurer l'impact des actions menées par la MSPM, une pré-étude d'impact a été menée afin d'établir les indicateurs et de définir les protocoles de mesure de ceux-ci. Dès l'année prochaine les premières analyses d'impacts commenceront. Cette étude sera menée par Sophie Chevillard.

❖ **Activité C : Axe 2 de recherche-action : Sélection améliorative participative**

Cet axe de recherche, porté par le GRAB et la chercheuse Chloé Gaspari, s'attache sur la base de critères de sélection variétale définis par les différentes parties prenantes (précocité, originalité, stabilité, rendement, goût, résistance à la sécheresse et aux maladies, nutrition, etc.), à mettre en œuvre des **protocoles de sélection, de suivi et d'évaluation des variétés** aux différents stades végétatifs. Il s'agit de transmettre les connaissances et les méthodes essentielles à l'amélioration variétale.



Mise en pratique des protocoles de sélection chez Nicolas (GAEC La Cavagne), Carros

Les essentiels :

- ✓ Création d'un sous-groupe des paysans-multiplicateurs de la MSPM dédié à l'amélioration variétale
- ✓ 6 paysans particulièrement impliqués dans la démarche de sélection
- ✓ 4 formations et rencontre de recherche-action
- ✓ Frein du développement de l'activité de recherche dû au covid19
- ✓ Remplacement de Chloé Gaspari par Julia Frézel pendant son congé maternité en 2020
- ✓ Lancement d'un GIEE avec Agribio 06 pour renforcer l'accompagnement des paysans impliqués dans la démarche

Un groupe de paysan·nes et jardinier·es multiplicateur·trices a été créé en février 2019 et est en charge de multiplier les variétés identifiées pour le collectif. C'est ce groupe qui sera suivi dans le cadre de l'axe de recherche, qui assistera à des séances de formation et travaillera de concert avec Chloé Gaspari / Julia Frézel du GRAB et le reste du collectif dans l'élaboration des

protocoles de sélection. **Ce réseau comprend à ce jour 34 personnes dont 6 sont impliqués directement sur la recherche.**

Formations et rencontres :

- 19 février 2019 visant au démarrage de l'expérimentation réunissant 22 personnes
- 10 septembre 2019 autour des techniques de multiplication et sélection pour la tomate et la courgette et a réuni 19 personnes.
- La 2^{ème} fête des semences paysannes du 7 octobre 2019 a aussi été l'occasion d'affiner la méthodologie dans le suivi et la traçabilité, qui sera proposée au démarrage de la 2^{ème} année d'expérimentation.
- Au-delà des formations et de l'accompagnement global du collectif, en début d'année 2020, **le projet de recherche sur la sélection améliorative a été formellement lancé** : 6 fermes sont engagées dans une démarche de sélection améliorative d'une ou deux variétés sur les 3 prochaines années.
 - Ana-maria: Tomate Cauralina
 - Edouard & Pierre : Patate douce
 - Joel: Fève violette de st laurent du Var
 - Marie: Haricot Mascarade de Breil & poivron de montagne
 - Aymeric & Vanessa: Poivrons de montagne
 - Xavier : Artichaud Opale
- Mars 2020 : Le confinement lié au COVID a malheureusement empêché la tenue de réunions et visites sur les fermes permettant d'explicitier pour chacun le souhait des variétés qu'il souhaite travailler et les critères de sélection à améliorer. Néanmoins, une réunion sous forme de conférence téléphonique s'est déroulée en mars 2020. A cette occasion, **les protocoles de sélection précis ont été définis individuellement avec chaque paysan-ne.**
- 28 Aout 2020 : **Une première journée de sélection participative a été réalisée.** Un groupe de 6 paysan.nes, 2 animateurs, un chef cuisinier et une chercheuse ont évalué, dégusté et sélectionné les porte-graines de tomates et de haricots permettant de répondre aux critères de sélection fixés.

**Sélection participative sur tomate et haricot –
28 août 2020**

Tomate Cauralina : L'objectif est de déshybrider une variété commerciale de tomate de type cœur de bœuf pour se réapproprier la semence et la faire évoluer en fonction des besoins réels des paysans.



Pré-sélection du phénotype Coeur de boeuf



Phénotype de génération F3



Comparaisons gustatives accompagnées par Victor Brandi

Haricot Mascarade de Breil: l'objectif est de sélectionner les individus les plus productifs. Malheureusement le 2 octobre la tempête Alex a emporté la production et le travail de l'année sur cette variété.



Julia Frézel et Marie Bonneville en évaluation des pieds de haricots les plus productifs.



Pour la saison à venir, un GIEE Emergence a été conçu avec Agribio06 pour renforcer le suivi de terrain sur la sélection améliorative. L'objectif de ce GIEE est d'accompagner un groupement d'agriculteurs qui souhaitent monter en compétences sur la sélection améliorative des semences potagères. Il permet également d'ouvrir le collectif de la MSPM à de nouvelles personnes désireuses de se former et d'échanger sur le sujet et qui viendront étoffer le groupe d'expérimentation. Le GIEE Emergence est un projet d'un an en vue de construire un collectif qui se poursuivra sur les 3 années suivantes. L'objectif principal de ce groupement est de renforcer l'accompagnement sur le terrain des paysans membres du groupes, aux étapes clés de la production de semences et en particulier lors des pics d'activités. 2 visites terrain sont prévues sur chaque ferme.



La réunion de lancement s'est tenue le 21 janvier 2021. Un planning de visite prévisionnel a été établi.



❖ **Activité D : Prospection et Collecte des semences oubliées**

Dès 2018, le collectif avait commencé à parcourir la biorégion² en prospection des niches de biodiversité cultivée, afin de collecter des variétés-populations et documenter les **histoires des communautés paysannes** dont elles sont issues ainsi que les **savoir-faire agronomiques et culinaires** associés. Début 2021, après une 3 années de collecte, une centaine de variétés ont été collectées.



Les essentiels :

- ✓ Plus de 100 variétés retrouvées depuis 2018

² Une biorégion correspond à un territoire dont les limites géographiques prennent en compte tant les communautés humaines que les écosystèmes (World Ressources Institute, 2000)

- ✓ Des rencontres avec des paysan-nes gardien.nes de la biodiversité cultivée : des « transmetteurs » à ceux désireux de maintenir et tester des variétés

1. Prospection

- **21 janvier et 1^{er} février 2019 : prospection et collecte de semences** de choux en Ligurie et prospection et collecte de semences de Longue de Nice.
- **17 et 18 juin 2019 : prospection et collecte de semences** dans la Roya, à Sospel et à Contes, suivie par une documentation relative à la part immatérielle des semences paysannes : recettes, contes, légende, histoires de vies.
- 2^{ème} semestre 2019 : **récupération de l'oignon doux rose de Menton** et de nombreuses variétés de courge à expérimenter.
- 2020 : plusieurs échanges de semences en France, en Italie, en Inde et au Mexique ont permis de récupérer de nombreuses souches

2. Transmission de savoirs

En 2020 nous avons poursuivi ce travail de prospection auprès de paysans gardiens d'un savoir-faire paysan en matière de semences :

- Nous sommes ainsi en lien avec **Jean-Louis Ruggeri**, paysan depuis 30 ans et qui multiplie lui-même de nombreuses semences depuis des années (il a fait l'objet d'un entretien approfondi pour l'enquête sociologique). Il est actuellement dans une démarche de transmission, souhaitant se retirer de la vie de maraicher et nous transmet de nombreuses variétés (courges, courgettes, oignons, poireaux, etc.) multipliées localement depuis des années, avec leur savoir-faire associé.
- En juin 2020, nous sommes allés à la rencontre d'**Alan Carter**, artisan-semencier installé dans la Tinée depuis 32 ans. Les deux jours d'échange avec lui **ont été riches d'enseignement pour approfondir les savoir-faires et les liens potentiels entre les producteurs des Alpes-Maritimes. Alan a emmagasiné de nombreuses variétés locales au cours des décennies passées** et a une fine connaissance des variétés paysannes à haut potentiel pour l'avenir du collectif. D'autres échanges de savoirs et de semences auront lieu.
- En juillet 2020 a eu lieu une formation sur les oignons à la ferme de la Sousta (voir action E). Ce fut l'occasion d'échanger avec Nicole, « gardienne » de l'oignon rose de Menton.



Transmission de savoir-faire par Nicole

3. Collecte

Rapport d'activité sur la période janvier 2019-Février 2021

Enfin, la notoriété de la MSPM se diffuse auprès de jardiniers et paysan-nes qui nous contactent directement pour nous transmettre des variétés cultivées dans leur terroir qu'on ne trouve pas dans les catalogues de semenciers (petits pois de Berre-les-Alpes, Courge de Moulinet, tomate prune de Nice, etc.). De plus, nouvellement cette année, nous sommes contactés par des jardiniers amateurs désireux de maintenir et tester des variétés qu'ils (ou leurs parents / grand-parents) connaissaient dans le passé.

Notre Méthode :

- Lorsque nous récupérons les graines, nous discutons avec leurs « transmetteurs » de l'histoire de ces semences, des caractéristiques botaniques des plantes et légumes, de leur intérêt culinaire, etc. En fonction de l'intérêt, nous organisons le test de ces variétés chez les membres du collectif.
- Nous confions les nouvelles semences retrouvées aux jardiniers amateurs désireux de maintenir des variétés en test, ce qui nous permet de « rafraichir » les semences et de définir plus précisément les caractéristiques variétales.
- L'objectif est ensuite de passer à la multiplication chez des professionnels soumis à des contraintes de temps et d'espace.
- A chaque fois, nous souhaitons transmettre avec les graines les savoir-faire essentiels nécessaire à une multiplication de qualité.

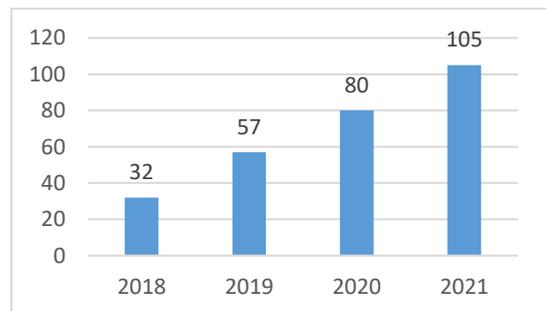


Haricot Lagramua multipliée par Benoit

Par exemple, cette année, le haricot Pélandron de Nice est testé par trois personnes différentes dans plusieurs endroits des Alpes-Maritimes.

Bilan de la prospection et collecte de semences :

Au fur et à mesure des échanges et des rencontres le nombre « d'entrées » dans le catalogue de la MSPM augmente d'année en année.



Evolution du nombre de variété conservées par la MSPM

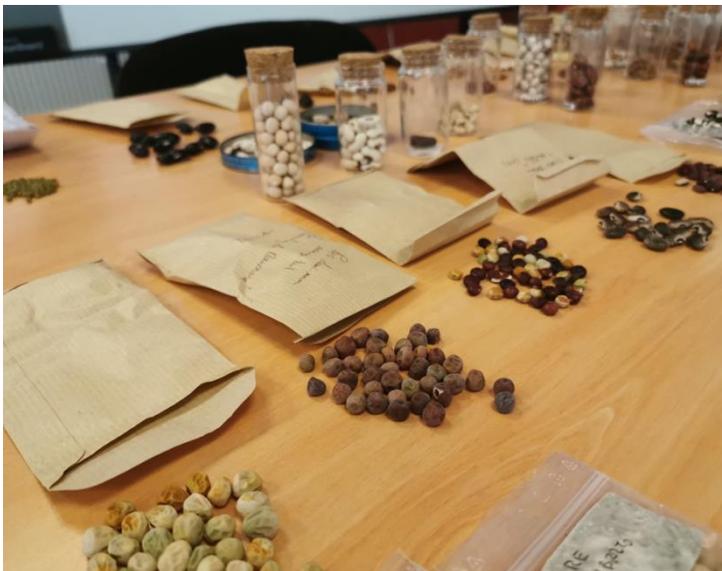
Pour l'année à venir : les activités de prospection continueront au fil de l'eau, au grès des rencontres et des sollicitations.

❖ **Activité E : Conservation - Multiplication In-situ**

Le collectif développe, à partir de ces semences locales, un **réseau de paysan-nes et de jardinier-es** responsables de la **conservation qualitative** et de la **multiplication d'une ou plusieurs variétés**.

Les essentiels :

- ✓ Création d'un groupe de paysan-nes multiplicateurs : 34 paysan-nes et jardiniers impliqués et 5 rencontres organisées.
- ✓ Une quarantaine de variétés multipliées chaque année
- ✓ Frein du développement de l'activité dû au covid19
- ✓ Développement de formations techniques spécifiques à la multiplication
- ✓ Professionnalisation et équipements pour la multiplication : base de données, congélateur, tamis, balances



1. Multiplication

L'année 2020 est la deuxième saison d'expérimentation, 22 paysans et jardiniers se sont investis dans la multiplication in-situ et la sélection participative. Cela a donné lieu à plusieurs échanges entre pairs. En 2021, 3^{ème} année d'expérimentation, les multiplicateurs sont désormais au nombre de 34 paysans et jardiniers.

Plusieurs jalons d'échanges de semences et de pratiques ont eu lieu chaque année :

- **2 février 2020 à Mouans-Sartoux** : Après avoir fait un échange qualitatif des semences produites en année 1 (incluant une synthèse des échecs et réussites pour définir des bonnes pratiques de multiplication de semences), le collectif a défini les besoins prioritaires pour l'année 2. En particulier, nous avons discuté de l'intérêt de définir un *commun* c'est-à-dire un ensemble de semences qui intéressent tous les membres du collectif à lancer prioritairement en multiplication.



Echange de semences

- **26 juin 2020 à Ascros** : échange de semences dans la ferme d'Aymeric & Vanessa (haut pays Niçois). Les thématiques suivantes ont été abordées :
 - Point d'avancement des multiplications en cours et à venir
 - Discussions sur les problématiques techniques et le calendrier
 - Tour de table des besoins en formations techniques identifiées
 - Définition d'un calendrier des rencontres pour effectuer les échanges de semences
 - Organisation de la fabrication des outils de tri de semence
 - Réflexion sur les fiches de suivi des multiplications (traçabilité)
 - Partage de la base de données techniques de la MSPM
 - Réflexion sur les modalités d'échanges de semences (définition des règles de gestion du commun)

Cet échange a été suivi d'un déjeuner partagé convivial permettant de continuer à nourrir la belle énergie du collectif.

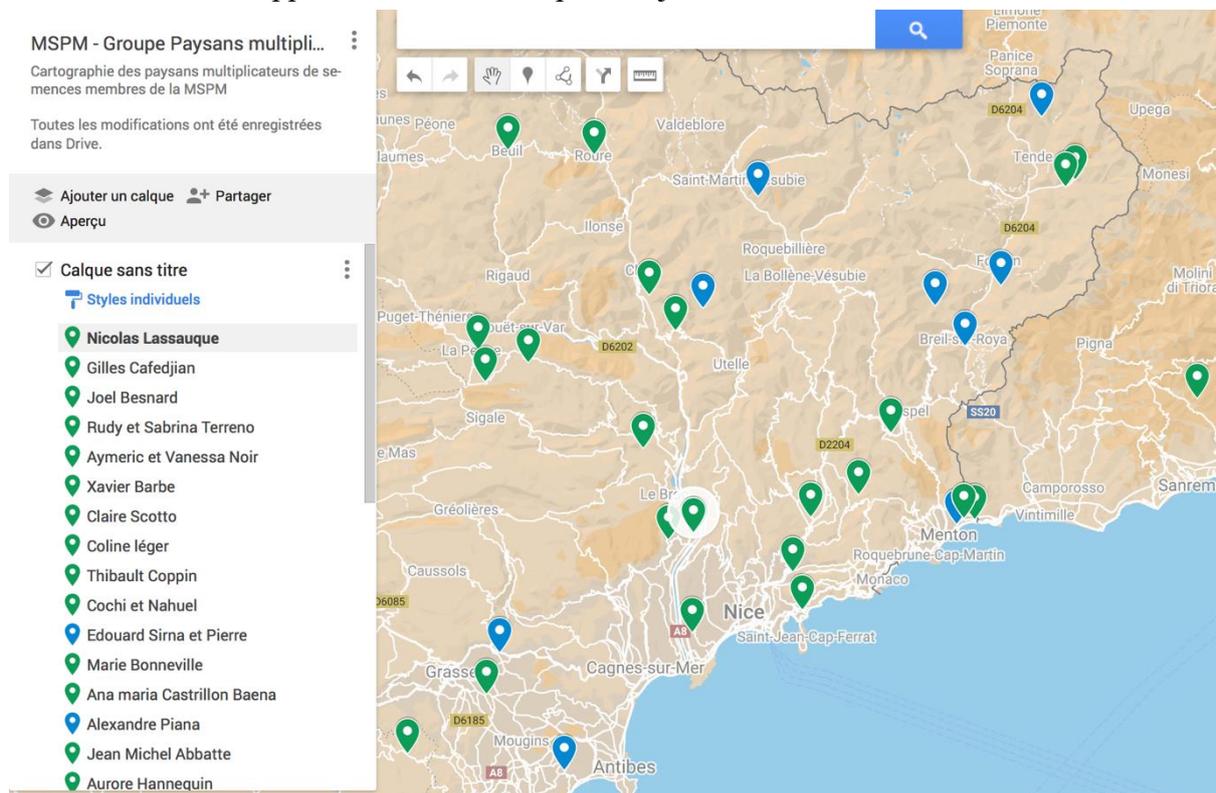
- **21 décembre 2020 à Nice** : Une réunion du groupe paysan a eu lieu le 21 décembre 2020 à Nice (en présentiel et en distanciel sur la plateforme Zoom), afin de faire le bilan sur les semences multipliées en 2020 (succès, déconvenues) et de discuter des pistes d'actions pour 2021. Une dizaine de personnes ont participé.
- **Janvier 2021 : échanges de semences en « porte à porte »**. La collecte et les échanges de semences ont été rendus plus compliqués par les conditions sanitaires, puisqu'il n'a pas été possible d'organiser un événement de type « fête des semences » où tous les membres du groupe paysans auraient pu se retrouver sereinement pour partager au collectif les semences multipliées dans l'année. Afin de valoriser le travail de l'année et de permettre aux paysans d'avoir accès aux semences au moment où ils en ont besoin, nous avons décidé d'organiser une collecte et distribution de semences en « porte à porte » : Maxime et Sophie se sont rendus sur 10 fermes avec la banque de semences de la MSPM. La suite des visites est programmée dans les semaines qui viennent (février mars 2021). En outre, certains paysans sont également venus directement chercher les semences dont ils avaient besoin en fonction de leurs contraintes de semis.

Un travail de compilation des échanges est prévu afin de mettre à jour la base de données des semences de la MSPM (ajout des variétés multipliées et collectées dans l'année, suivi des semences).

Bilan de la multiplication : Au total, une quarantaine de variétés ont été multipliées en 2020, avec toutefois une grande disparité sur les quantités et la qualité de la multiplication. Entre les conditions sanitaires complexes et les événements météorologiques du 2 octobre 2020, l'année a été complexe selon tous les points de vue et le nombre de variétés multipliés effectivement en a subi les conséquences.

Afin de faciliter le lien entre les paysans multiplicateurs au sein de la MSPM et de fluidifier le suivi des variétés une cartographie a été réalisée. Elle sera enrichie au cours du temps.

Rapport d'activité sur la période janvier 2019-Février 2021



Pour l'année 2021 : il a été décidé collectivement de poursuivre le travail entamé en mettant un point d'attention à la production, aussi bien qualitativement que quantitativement.

2. Accompagnement à la sélection

Lorsque les paysans multiplicateurs ont des besoins techniques spécifiques pour la sélection de leurs semences, les animateurs de la MSPM sont disponibles pour les accompagner dans la multiplication. Par exemple, en 2020, nous avons suivi de près les étapes cruciales de la multiplication de l'aubergine de Taron, une délicieuse variété provenant du réseau EDULIS.



Sélection des aubergines de Taron au stade plantule



Sélection des aubergines de Taron en plein champ

3. Formations

Depuis 2019, nous poursuivons un objectif général de montée en compétence des membres de la MSPM sur la multiplication des semences et avons organisé une dizaine de formations à destination des paysans mais aussi des amateurs. L'accueil de nouveaux arrivants chaque année nous a obligé à imaginer des parcours de formation distincts selon le profil et le niveau de connaissance des membres ou futurs membres. **Le collectif a ainsi travaillé à la définition d'un programme de formation à haut niveau technique sur des espèces spécifiques en partenariat avec Agribio 06.** Ces formations sont financées par vivéa et sont destinés en premier lieu à des professionnels qui ont déjà des bases sur la multiplication de semences. Aussi bien les personnes qui participent à la sélection améliorative (Axe B) que les membres du collectif et plus généralement d'Agribio sont les bienvenus.

Des formations pour de nouveaux paysans ou futurs paysans ont également été développées, afin de transmettre un savoir de base sur la multiplication des semences et permettre aux stagiaires de suivre ensuite les formations techniques.

Formations techniques niveau avancé :

NB : La crise du covid a malheureusement contraint de décaler le calendrier de formation : le début de saison, au moment des semis et avant que les paysans ne soient trop contraints par leur activité est en effet une bonne période pour faire des formations, aussi bien en termes de disponibilité que sur le calendrier des semis et bonnes pratiques à adopter. 2 formations ont néanmoins pu avoir lieu en 2020.

- **3 juillet 2020 : formation sur les oignons** à Contes sur la ferme de Rudy et Sabrina, Paysans membres de la MSPM, animés par Yves et Marie Giraud, auteur d'un ouvrage sur l'oignon de Tarassac.
- **27 août 2020 : formation sur les haricots** à la Brigue chez Marie co-présidente de la MSPM, animée par Magali Outier, productrice, animatrice et formatrice en agro-écologie et semences paysannes, membre du RSP.

Pour l'année à venir : Le programme de formation de 2021 est en cours d'élaboration afin de répondre aux besoins du groupe paysans et de réunir les intervenants les plus pertinents. Une formation sur les techniques avancées de multiplication des espèces complexes est prévue avec Alan carter. Une formation sur les Capsicum (Poivrons/ piments). L'intervenant reste à définir.

Formation sur les oignons – 3 juillet 2020

Le cas appliqué de cette journée était la variété « Oignon doux rose de Menton », que la MSPM cherche à sauvegarder et développer dans les Alpes-Maritimes. Rudy et Sabrina sont justement les paysans en charge de la multiplication de cette variété.

Au programme de cette journée riche en échanges :

- Description détaillée du cycle biologique de l'oignon : de la graine à la graine.
- Sélection des oignons porteurs de graines : sur quels critères ? Quelle quantité prévoir ?
- Itinéraire cultural de la deuxième année de culture (l'année de montée en graines) : espacement, palissage, fertilisation, stade de récolte...
- Cas des contaminations génétiques par d'autres variétés d'oignons : comment les éviter ? Quelles sont les bonnes pratiques à mettre en place ?
- Connaître les techniques de séchage, de tri et de conservation des semences, présentation du matériel.
- Identifier les avantages et les inconvénients de cette pratique, au niveau du temps de travail et du gain financier.
- Visites des rangs de porteurs de graines d'oignons doux roses de Menton, cultivés en AB à la ferme de la Sousta : facteurs de réussite, points à améliorer, mise en pratique de la récolte et du tri des pompons.



Yves Giraud- formateur



L'oignon doux rose de Menton



Groupe présent à la formation Oignon

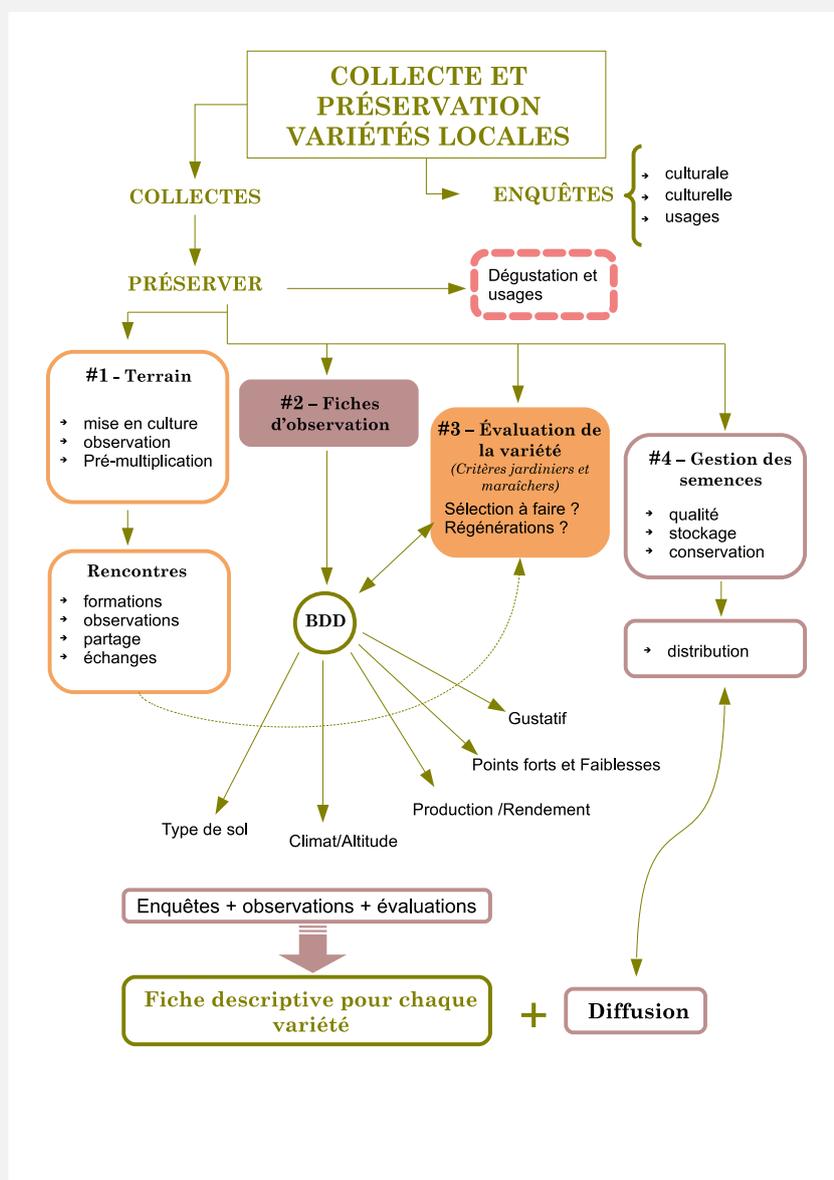
Formation sur les haricots – 27 Août 2020

Le cas appliqué de cette journée était la variété de haricot : « Mascarade de Breil » que Marie multiplie pour la MSPM.

Au programme :

- Visite des rangs de haricots Mascarade de Breil et analyse botanique.
- Echanges sur les méthodes de productions de semence de haricot
- Dégustation de nombreuses variétés de haricot guidée par Victor Brandi, chef-cuisinier co-président de la MSPM.
- Tri de semence
- Sélection participative (voir action C)

La présence de Magali a été également l'occasion d'échanger sur les modes d'organisation collective de sauvegarde des semences paysannes. En effet, elle coordonne le programme de collecte et préservation de variétés locales de la Maison des Semences Paysannes Gard Cévennes. Voir le diagramme ci-dessous très inspirant pour nos activités.



Formations techniques niveau débutant :

Outre l'animation du groupe paysan-nes, la MSPM s'est également attachée à élargir le collectif en développant des formations pour de nouveaux paysans ou futurs paysans. Pour cela, nous avons animé deux séries de formations techniques sur les semences :

- **En partenariat avec le lycée horticole d'Antibes**, un module de formation de 2 semaines à temps plein (70 heures) du 1er au 12 juin 2020 a été créé et enseigné par Maxime Schmitt dans le cadre du Brevet Professionnel des Responsables d'Entreprises Agricoles (BPREA). Ce module a été reconduit en 2021, la première semaine de cours a eu lieu en février. La seconde se déroulera en juin.



Les étudiants du BPREA d'Antibes



Exercice pratique : battage et tri de haricot



Oignons chez Jean-Louis

La création de ce module fait suite à l'identification qu'un des freins majeurs à l'appropriation des Semences Paysannes par les maraichers résulte d'une absence de formation dans le cursus éducatif des paysans. Le lycée horticole d'Antibes accueille une grande proportion des nouveaux maraichers non issus du milieu agricole. C'est la première fois qu'un module sur les semences d'une telle ampleur leur est proposé (en 2019, seule une introduction aux semences paysannes sur une journée avait été proposée aux étudiants). Les 15 personnes de la promotion 2019-2020 ont bénéficié de cette spécialisation sur l'autoproduction de semences à la ferme.

- **En partenariat avec Agribio 06 pour ses adhérents sur la production de semences :** La formation du 26 juin 2020 a réuni 20 personnes avait pour objectif de présenter les grands principes de l'autoproduction de semences. Un point a également été fait sur l'actualité juridique concernant la législation sur les semences en France.



Présentation de l'infographie sur la législation des semences en France

Pour l'année à venir : En Mars 2021 aura lieu une formation en ligne de 12h00 sur quatre dimanches afin de faire monter en compétence les nouveaux adhérents. Le cycle de formation est intitulé « Semences paysannes » et est proposé à prix libre, afin de répondre à nos objectifs de diffusion des savoirs et savoir-faire relatifs aux semences paysannes. Cette formation est destinée aux jardiniers, aux maraîchers et aux citoyens qui veulent explorer le monde fascinant des graines sans avoir de prérequis de base. Pendant 12 heures réparties sur 4 modules de 3 heures chacun, nous explorerons en détail les aspects politiques, sociétaux, techniques et agronomiques que sous-tend la réappropriation de notre alimentation par la base : les Semences. Ainsi, à partir des apprentissages, vous aurez les clés pour vous engagez à votre échelle dans la multiplication de semences et dans la défense de la biodiversité cultivée. Vous trouverez [sur ce lien](#) le programme détaillé des 4 modules de formations du mois de mars.

4. Professionnalisation et équipements

Parallèlement à l'animation de ce groupe paysan-nes, depuis le début de l'année 2020, nous nous attelons à **professionnaliser la multiplication et la conservation des semences paysannes locales,** de façon à répondre **aux besoins des paysans professionnels,** et construire **un réseau de confiance.**

Pour cela, nous avons acquis du matériel et mis en place des procédures de qualité nécessaires pour trier et stocker les semences :

- **Achat d'un congélateur** afin de conserver de façon optimale les semences multipliées lors de la première année ainsi que les nombreuses souches issues des prospections et collecte. Les semences sont désormais ensachetées et étiquetées dans un seul lieu et conservées de manière sécurisée.



Tri et ensachetage des semences de la MSPM

Rapport d'activité sur la période janvier 2019-Février 2021

- Création d'une **base de données** afin de gérer de façon pérenne et transparente les flux d'entrée/sortie de la banque de semences de la MSPM. Cette base de données est accessible aux paysan-nes multiplicateurs et sélectionneurs. Elle contient actuellement plus de 100 entrées. Il s'agit d'un outil en construction que nous améliorons au cours du temps pour nous permettre de gérer et suivre de manière optimale le flux des semences du collectif.

Un important travail de mise à jour a été réalisé en fin d'année 2020 en vue de préparer les échanges de semences (en porte à porte) avec les paysans. En particulier, pour chaque variété de graines, nous avons pesé la quantité disponible, permettant aux paysans d'identifier la quantité disponible pour leurs besoins. Une caractérisation des semences prioritaires à multiplier (en fonction de l'âge des semences) a aussi été établie. Nous avons enfin mis en place une traçabilité des échanges, en identifiant la quantité de graines mis à disposition de chaque paysan, de façon à suivre les multiplications dans l'optique de comparer des souches.

- **Achat d'un ensemble de 14 tamis** artisanaux de différentes tailles et de grande qualité afin de trier proprement les semences. Ces outils sont mutualisés et à destination des membres du collectif.
- **Achat de deux balances de précision** (précision à 0,1 g et précision à 1mg) pour peser les semences.



Collection de Tamis



Les deux balances à disposition du collectif

Pour l'année à venir :

- La base de données est actuellement accessible sous forme d'un tableau, comprenant l'ensemble des informations clés, mais peu ergonomique. Nous prévoyons de l'améliorer sous forme de d'un catalogue accessible sur le site internet de la MSPM qui contiendra de façon plus lisible toutes les informations pertinentes sur les semences (origine, lieu de multiplication, année, photos, etc.).
- En outre, ces premières années d'expérimentation ont montré le besoin d'avoir des outils spécifiques à la conservation et la multiplication, reproductibles et appropriables facilement par les paysan-nes. Nous prévoyons d'organiser une formation avec l'atelier paysan en vue de construire une batteuse et une colonne à air pour professionnaliser le tri se semences. *(voir encadré ci-dessous)*. Cette formation s'adresse aux membres du collectif, et les machines construites seront la propriété de la MSPM et mise à disposition de l'ensemble du collectif.

Focus sur la formation de l'atelier paysan concernant la construction d'une batteuse pour semences potagères et d'une colonne à air densimétrique

La MSPM souhaite mettre en place une démarche qualitative afin de proposer aux paysans des semences de qualité professionnelle, c'est-à-dire des semences triées, qui présentent un bon taux de germination, et que les paysans peuvent semer dans leur champ en confiance. Un équipement adapté est un point clé pour produire des semences de qualité.

Aussi, la MSPM souhaite acquérir une batteuse et une colonne de tri densimétrique pour semences potagères, biens communs, qui seront mises à disposition des membres du collectif.

Ces équipements seront réalisés dans le cadre d'une formation animée par l'atelier paysan sur une durée de 5 jours en novembre 2021 à la Brigue. Les membres du collectif construiront eux-mêmes les machines.

Ces machines renforceront ainsi l'autonomie semencière des

paysans sur le territoire et permettront un changement d'échelle dans la production de semences locales.

En termes de budget, le coût total de la construction de ses machines incluant les frais pédagogiques et les coûts en matériaux s'élèvent à 13 500€ dont 6 500€ seront financés directement par les paysans dans le cadre de leurs droits à la formation.



❖ **Activité F : Sensibilisation et diffusion autour des semences paysannes**

Le collectif s'attelle à **valoriser les semences paysannes** à travers des actions de sensibilisation destinées aux paysans (actions de communication et formations), aux acteurs des circuits de distribution, aux consommateurs et aux élus lors d'événements (bourse d'échanges, dégustation, débats publics, projections...) ou de formations-sensibilisation ouvertes à tous.

Les essentiels :

- ✓ Organisation et participation à plus de 20 événements et festivals
- ✓ Création d'un logo, de 2 kakémonos, d'une banderole et d'un film de présentation
- ✓ Création de d'outils de sensibilisations sur les semences : infographie sur la législation des semences, quizz semences et bibliothèque numérique

1. Organisation et Participation à des actions de sensibilisation

Le collectif a organisé et participé à de **nombreux évènements de sensibilisation auprès du grand public** (conférences, ateliers, foire, etc.). Voici en synthèse la liste des évènements auxquels nous avons participé dans l'ordre chronologique. Les évènements structurants pour le collectif dans lesquels nous sommes parties prenantes font l'objet d'une présentation détaillée.

- **31 janvier 2019** : Conférence avec l'association Potager en ville à Nice ;
- **12-13 mars 2019** : Cours test généraliste de 2 jours au lycée agricole d'Antibes pour 3 classes de futur-es paysan-nes en BPREA ;
- **28 mars 2019** : Participation à un Groupe de Travail "Définition des Semences Paysannes" avec le RSP ;
- **30 mars 2019** : Animation d'une conférence sur les semences paysannes et la permaculture à Cap d'Ail avec l'association Permacultive ;

- **Mars 2019** : Participation à un reportage de France 3 région sur les semences locales diffusé en mai 2019 et rediffusé en Septembre 2019 et Mars 2020.3



- **21 avril 2019** : Animation d'un stand et d'une conférence sur la MSPM à la Fête de la Graine à la Tour sur Tinée ;
- **5 juin 2019** : stand MSPM grand public dans le parc de Valrose à Nice à l'occasion du festival anti-gaspi.
- **Juin 2019** : participation au **plateau télévision de France 2 e dans le cadre de l'épisode « Cash investigation – Multinationale : hold-up sur nos fruits et légumes »**4
- **20 juillet 2019** : Conférence-débat sur les semences paysannes et les migrations à La Brigue dans le cadre du festival des Passeurs d'humanité.
- **15 septembre** : stand MSPM à la Foire « Bio et local c'est l'idéal » organisée chaque année par Agribio, à Antibes.
- **21 et 22 septembre 2019** : Dans le cadre du Festival MIAM ! organisé par la Fondation GoodPlanet à Paris, le projet de la MSPM a été mis à l'honneur et différentes animations ont été proposées autour des semences paysannes :



3 <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/emissions/enquetes-region/partisans-du-gout-biodiversite-nos-assiettes-enquetes-region-1717925.html>

4 https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/cash-investigation/videos-privatisation-du-marche-des-semences-tomates-hybrides-quatre-sequences-a-retenir-du-cash-investigation-sur-le-business-des-fruits-et-legumes_3496807.html

Rapport d'activité sur la période janvier 2019-Février 2021

*Jeu de reconnaissance semences – légumes

*Animation d'un « vrai/faux » sur les préjugés autour des semences paysannes

*Animation d'une infographie, conçue avec la Fondation Goodplanet, à propos des lois appliquées sur les semences et leurs usages

*Conférence-gesticulée de 2h sur l'histoire des semences

*Stand de présentation de la MSPM

Atelier de cuisine animé par Victor Mercier, fervent défenseur des semences paysannes



- **7 octobre 2019** : Fête des semences à Menton, *décrite dans l'activité A*
- **13 octobre 2019** : Maxime Schmitt a donné une conférence dans le cadre d'un **banquet urbain organisée par l'épicerie-restaurant 21 paysans sur le thème « Se nourrir ? Mode d'emploi ».**



Maxime Schmitt expliquant les enjeux des semences paysannes au milieu de la rue Valperga

- **20 octobre 2019** : Fête de la brebis brigasque à la Brigue autour du thème des **semences paysannes**. La MSPM a co-organisé l'événement en invitant de nombreuses personnalités autour des semences. Tout au long de la journée des stands et animations sur les semences se sont succédé : exposition de plusieurs centaines de variétés de pommes de terre, échange de graines, stands de la MSPM (*photos ci-dessous*) et du réseau EDULIS, table de biodiversité avec une centaine de variétés de tomates, poivrons, courges. Un groupe de théâtre a animé la journée en jouant des scénettes et interpellant le public sur les enjeux des semences. Enfin, la journée s'est conclue par la réalisation collective d'un gigantesque minestrone confectionné à partir des légumes des producteurs exposants.



Sur le stand de la MSPM lors de la fête de la brebis brigasque

- **12 décembre 2019** : Animation d'une conférence pour un groupe de salariés de la Fondation Crédit Agricole Provence Alpes Côte d'Azur (qui soutient le projet) sur les enjeux des semences et les leviers d'action pour préserver la biodiversité cultivée.

- **10 janvier 2020** : Lancement d'un projet de film sur les semences paysannes dans les Alpes-Maritimes réalisé par Aurore Emaile. Une première rencontre entre Aurore et le producteur Christophe Camoirano ont permis de dresser les esquisses du projet. Aurore a mis à profit le confinement pour réaliser de nombreuses heures de tournage chez Marie Bonneville à la Brigue, co-présidente de la MSPM.



Aurore en prise d'images

- **Mars-Juin 2020** : formations en 6 sessions d'enseignements généralistes sur les semences paysannes ont été réalisés pour les différents campus des Universités des Alpes-Maritimes :
 - lundi 23 mars 9h-12h : Fac de sciences
 - lundi 23 mars 13h-16h : Fac de sport
 - jeudi 26 mars 13h-16h : Fac de lettres
 - vendredi 27 mars 9h-12h : Fac de lettres
 - vendredi 27 mars 13h-16h : Fac de sciences
 - jeudi 2 avril 13h-16h : Sophiatech

Cet enseignement a été réalisé par visioconférence compte-tenu des conditions sanitaires du covid19. Cette formation a été créée afin de sensibiliser plusieurs cursus non agricoles au rôle déterminant des semences paysannes dans nos systèmes alimentaires.

- **4 octobre 2020 : Foire Agribio à Antibes**

Malgré les restrictions sanitaires d'une année 2020 pauvre en événement, la foire Agribio a pu être maintenue à Antibes. L'occasion de renouer brièvement avec un public toujours plus concerné par les semences paysannes. L'ambiance générale était toutefois lourde, vu l'absence marquée de nombreux paysans bloqués dans les vallées au lendemain de la tempête Alex.



- **6-7 octobre 2020 - Rencontre en Normandie.** La MSPM en partenariat avec le conservatoire de Ste Marthe – Sologne, tous deux partenaires de SOL a organisé des rencontres interrégionales autour des semences paysannes avec des acteurs qui ne se rencontrent d'habitude jamais. Ainsi sur deux journées nous avons initié des synergies entre **le conservatoire de la tomate, Auriane Bertrand**, future semencière dans le Trièves, **le Conservatoire de ste marthe, l'Union des ressources génétiques de la région centre, Bio Normandie, Un historien, l'école des semeurs** et l'association **Monviette Nature**, l'hôte de ces rencontres. Suite à de nombreux débats autour de la délicate articulation entre la vision conservatrice et évolutive de la biodiversité cultivée, nous avons fait un échange de semences. Profitant d'être en Normandie nous avons fait une visite de la ferme du Bec Hellouin, ferme en permaculture qui travaille en ce moment sur la question de la conservation et reproduction des semences pour permettre une autonomisation de la ferme.



Philippe Desbrosses

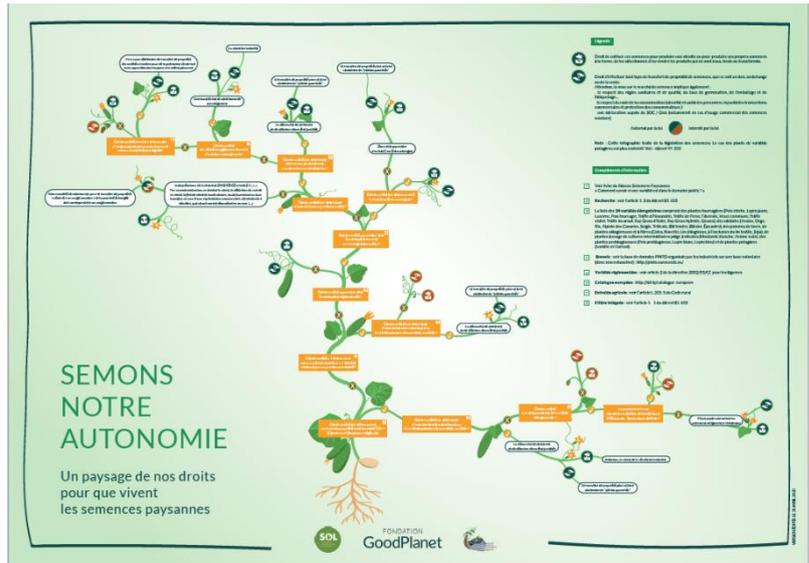


- **Du 12 au 14 février 2020 - Assemblée générale du RSP** Maxime a représenté la MSPM à l'assemblée générale du réseau national des maisons de semences et des autres acteurs de la biodiversité cultivée. Cet événement a été l'occasion de présenter nos activités et de les partager avec les autres acteurs tout en nouant des liens fort avec ceux-ci. Au-delà des éléments classiques d'une AG étaient à l'ordre du jour :
 - Les modes de gouvernance partagées du RSP
 - Conférence sur les communs de Benjamin Coriat
 - Bourse aux graines
 - Table ronde sur les enjeux politiques actuels des semences paysannes.



• **6 mai 2020 : Lancement de l'infographie sur la législation des semences paysannes développée**

conjointement avec SOL et la fondation Goodplanet et d'un [Webinaire sur l'infographie](#). Les différents aspects juridiques et législatifs régissant l'échange, la production et la vente de semences y sont présentés. Ces aspects sont très complexes à comprendre (en témoignent les imprécisions fréquentes communiquées dans la presse et sur les réseaux sociaux), et disposer d'un outil de compréhension complet est un pas important pour valoriser les semences paysannes.



• **Juin 2020 : création d'une bibliothèque numérique de ressources sur la multiplication des semences**

Une base de données permettant de regrouper un maximum d'informations numériques sur le sujet des semences a été constituée. Celle-ci est disponible pour les membres du collectif afin de leur permettre un accès aux nombreuses connaissances publiées regroupées en un même endroit. Cette base de données en constante évolution est un premier pas dans la réalisation de la bibliothèque physique de la MSPM.

Nom	Date de modification
0 - Documents généralistes	2 juin 2020 à 8:56 PM
1 - Législation	1 juin 2020 à 7:05 PM
2 - Prospection et Collecte	1 juin 2020 à 6:12 PM
3 - Traitement des...ences et maladies	1 juin 2020 à 6:00 PM
4 - Techniques d'...t & pureté variétale	1 juin 2020 à 6:02 PM
5 - Hybride F1 et OGM	1 juin 2020 à 8:06 PM
6 - Techniques de...tion des semences	1 juin 2020 à 6:15 PM
7 - Maison des Semences Paysannes	1 juin 2020 à 7:03 PM
8 - Stockage des semences	1 juin 2020 à 6:00 PM
9 - Création variétale	1 juin 2020 à 6:14 PM
10 - Sélection participative	1 juin 2020 à 6:16 PM
11 - Thèse	1 juin 2020 à 6:16 PM
12 - Offre commerciale de semences	1 juin 2020 à 8:38 PM
13 - Autres	1 juin 2020 à 7:09 PM
Tableau Récapitula...ces potagères.xlsx	1 juin 2020 à 8:35 PM

• **2020 : création d'un quizz semences.** En 2019, à l'occasion de la campagne [« Tablons sur nos Paysans »](#), SOL avait développé un quizz sur les semences à destination du grand public, sous forme de fiches-questions-jeux. Le quizz est en cours de mise à jour par l'équipe de SOL et de la MSPM pour l'intégrer aux différents outils de sensibilisation disponibles localement.



Pour l'année à venir : Selon l'évolution des restrictions sanitaires du à la covid19, nous espérons participer à la fête de la graine de la tour-sur-tinée et organiser une fête de semences paysannes maralpines.

SUIVI ET PILOTAGE DU PROJET

Sur le terrain, le collectif est maintenant constitué à travers une collégiale qui se réunit 3 fois par an au minimum ainsi que de groupes de travail spécifique dont le groupe Paysans et le groupe cuisiniers – distributeurs.

Globalement, le suivi des activités est continu grâce à la présence directe d'un **salarié de SOL chargé de la coordination** de la Maison des Semences Paysannes Maralpines à raison de deux jours par semaine : Maxime Schmitt. Il est appuyé dans l'animation du collectif par Sophie Vallet Chevillard, bénévole de la MSPM. La déléguée générale, le coordinateur et l'animatrice se réunissent bi-mensuellement pour faire le point sur le chronogramme d'activité, le suivi financier et les enjeux stratégiques. Un drive partagé a également été créé dans lequel on retrouve tous les comptes rendus des différents groupes de travaux, rencontres et contacts, suivi de l'activité et suivi financier. Des visites de suivis et de renforcement des capacités sont aussi réalisées par SOL selon les besoins identifiés lors des réunions mensuelles : de janvier 2019 à février 2021, la chargée de projets et la déléguée générale de SOL se sont déplacées régulièrement sur le terrain. Enfin, **une évaluation finale** est également prévue et induira un travail minutieux d'étude qualitative et quantitative dans la zone du projet, avec les membres du Comité de Pilotage. Cette évaluation finale globale permettra de produire un **document de référence de capitalisation** pour la reproduction du projet dans d'autres zones, s'agissant ici d'un projet modèle à visée d'exemple.

CONCLUSION

La période écoulée entre janvier 2019 et février 2021 fut très riche en rencontres et en échanges au sein du collectif mais également avec le grand public. Les différentes actions de la MSPM sont désormais en place :

- Les deux axes de recherche ont débuté, leur calendrier est bien défini et partagé avec le collectif et les prochaines étapes sur l'année 2021 sont bien identifiées ;
 - Les entretiens de l'étude sociologique sont en cours et programmés. Des synergies avec l'étude d'impact permettront de solliciter les personnes à bon escient
 - Un groupe de paysans a été constitué pour expérimenter la sélection améliorative, les protocoles ont été définis ainsi que le calendrier de suivi. Des temps d'échanges sur les réussites et les difficultés rencontrés sont programmés.
- Le collectif poursuit sa structuration. La MSPM est désormais dotée d'une collégiale. Des groupes de travail ont été identifiés pour continuer à réfléchir sur la mise en place du *commun*
- La multiplication des semences se poursuit autour d'enjeux de qualité et de professionnalisation.
 - Des formations techniques de haut niveau sont régulièrement organisées et un programme de formation construit au sein du groupe paysans est en cours de définition pour répondre aux besoins du collectif
 - Le suivi des membres du collectif impliqué dans la multiplication se poursuit avec un objectif de qualité et de traçabilité
 - La définition de pratiques communes et de règles de fonctionnement est engagée
 - L'acquisition ou la fabrication du matériel indispensable est en cours
- La prospection se poursuit de manière directe et indirecte au grès des contacts et opportunités. Les variétés récupérées sont intégrées à la banque de semences et font

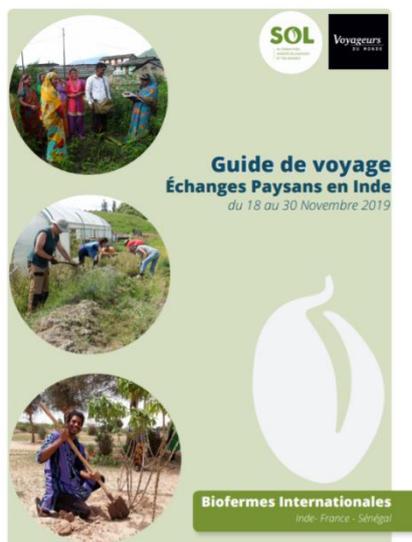
Rapport d'activité sur la période janvier 2019-Février 2021

l'objet d'un travail de caractérisation chez les paysans et jardiniers pour évaluer leur intérêt

- Les événements et actions de sensibilisation globalement ont été pour la plupart annulés cette année à cause de la pandémie.
- Le taux de réussite de multiplication de semence a été impacté par la tempête Alex.
- Les travaux de recherche nécessitant des visites ont également été majoritairement reportés à 2021.

Nous pouvons noter toutefois que le "noyau dur" de la MSPM, constitué des personnes impliquées fortement dans les activités s'agrandit : de plus en plus de personnes souhaitent d'investir et consacrer du temps à la MSPM !

LES SEMENCES PAYSANNES AU CŒUR DES ACTIONS DE SOL



Les échanges-paysans

Dans le cadre d'un programme plus large, Biofermes Internationales, l'association SOL a organisé en novembre 2019 des temps d'échanges de savoirs et savoir-faire autour de l'agroécologie et des semences paysannes en Inde, avec ses partenaires français, sénégalais et indiens. Le projet de la MSPM, ses objectifs et son mode de fonctionnement ont été présentés et représentés par Maxime Schmitt, notre coordinateur réseau, qui y était présent.

Ces Echanges Paysans ont nourri les réflexions pour la MSPM et les apprentissages réalisés en Inde seront retransmis au collectif.

Des vidéos des échanges sont en cours de finalisation dont une est consacrée aux semences, et dans laquelle Maxime présente le travail de la MSPM.

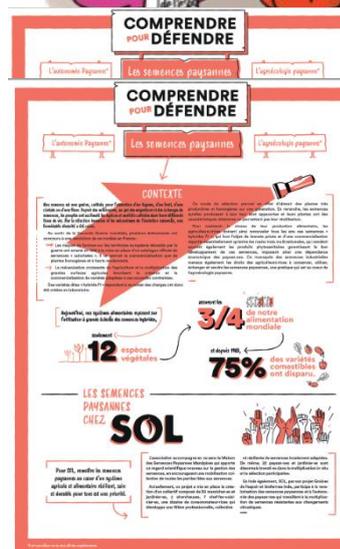
Les outils de sensibilisation développés avec la MSPM s'intègrent au sein des outils créés par SOL sur **l'agroécologie paysanne, les semences paysannes et l'autonomie paysanne**. Il est aujourd'hui nécessaire de créer et diffuser des outils accessibles permettant de comprendre, d'intégrer et diffuser les liens entre ces 3 thématiques et cette approche systémique de l'agroécologie, **tout en transmettant des moyens d'actions simples et accessibles pour les défendre en tant que citoyens.**



5 <https://www.youtube.com/watch?v=bHQvbtbnJb0&feature=youtu.be>

Une bande-dessinée : « Toutes paysannes et tous paysans : voyage au cœur de l'Inde, en France et au Sénégal »

En septembre 2020, SOL a sorti sa première bande dessinée : « Toutes paysannes, Tous paysans », notre première bande dessinée, illustrée par Claire Robert, pour vous faire voyager au cœur de l'agroécologie paysanne en Inde, en France et au Sénégal. Inspirée d'histoires de vie de paysan.nes du programme Biofermes Internationales, cette production rejoint l'objectif du projet de rendre à l'agriculture son rôle sociétal, sur le plan économique, social et environnemental. Ainsi, dans des contextes variés aux réalités plurielles, partez à la découverte des enjeux d'une transition agroécologique qui se base sur l'autonomie paysanne et la préservation des semences par les paysans. Elle est disponible en version électronique sur le site internet ou gratuitement en envoi postal. <https://www.sol-asso.fr/bande-dessinee/>



Des affiches de sensibilisation et d'actions :

<https://www.sol-asso.fr/trois-affiches-pour-mieux-comprendre-et-defendre/>

À la rentrée 2021, SOL a sorti 3 affiches A2 comprenant du contenu informatique sourcé (texte et infographies) et des idées d'implication citoyenne, à l'échelle individuelle et collective, pour s'engager et défendre l'agroécologie paysanne et les semences paysannes. Chaque affiche est illustrée par des activités des projets portés par SOL dont la MSPM.



✓ Un kit d'action et de sensibilisation est en cours de création, à destination des écoles. Il comprendra la Bande Dessinée, les affiches, ainsi que 2 jeux pédagogiques : le quizz semences et Ecolandi.

Retrouvez tous les outils pédagogiques créés par SOL : <https://www.sol-asso.fr/outils-pedagogiques/> (affiches, documentaires, livres, jeux)

En savoir plus sur SOL : <https://bit.ly/3aDnkzn> (podcast)

Rapport d'activité sur la période janvier 2019-Février 2021

BUDGET									
Projet de gestion intégrée de la biodiversité cultivée dans les Alpes-Maritimes								commentaires	
	Année 1	Année 1 janvier 2020 - décembre 2020 - consolidée	Année 2 janvier 2021 - décembre 2021	Année 3 janvier 2022- décembre 2022	Année 4 janvier 2023 - décembre 2023	Total	%		
Ressources humaines	24 116 €	26 162 €	28 000 €	29 200 €	29 200 €	112 562 €	50%		
Animation, coordination sur le terrain, prospect et collecte	21 716 €	25 255 €	27 000 €	27 700 €	27 700 €	107 655 €	47%	Maxime et Sophie	
Frais de déplacement	2 400 €	907 €	1 000 €	1 500 €	1 500 €	4 907 €	3%		
Communication et sensibilisation	4 250 €	1 098 €	1 200 €	2 000 €	2 000 €	6 298 €	5%		
Graphisme	2 500 €	448 €	0 €	0 €	0 €	448 €	1%		
Frais d'impression	750 €	359 €	200 €	200 €	200 €	959 €	1%		
Evénements	1 000 €	291 €	1 000 €	1 800 €	1 800 €	4 891 €	3%		
Structuration du collectif	4 500 €	1 472 €	10 763 €	2 200 €	3 200 €	17 635 €	5%		
Location salles de réunion, assurances	0 €	0 €	200 €	200 €	200 €	600 €	0%		
Frais de bouche	500 €	406 €	500 €	500 €	500 €	1 906 €	1%		
Frais de déplacement	1 500 €	0 €	500 €	1 000 €	1 000 €	2 500 €	2%		
Matériels participatifs			6 900 €						Atelier paysan : formation et création outil
Matériels Reproduction, conservation, distribution semences	2 500 €	1 066 €	2 663 €	500 €	1 500 €	5 729 €	2%	reliquat matériel : balance, piquets ect.	
Recherche	8 582 €	11 582 €	19 938 €	14 993 €	12 768 €	59 281 €	28%		
Indemnités recherche semences	3 000 €	6 500 €	10 000 €	10 000 €	3 500 €	30 000 €	14%		
Indemnités recherche sociologie	5 082 €	5 082 €	9 438 €	3 993 €	3 993 €	22 506 €	13%		
Eval impact recherche		0 €	0 €	0 €	4 275 €	4 275 €			Nouveauté en coordination avec UCL
Frais de déplacement	500 €	0 €	500 €	1 000 €	1 000 €	2 500 €	2%		
Total coût opérationnel	41 448 €	40 314 €	59 901 €	48 393 €	47 168 €	195 776 €	88%		
Indemnités suivi et transports SOL	1 600 €	5 745 €	6 490 €	6 439 €	6 317 €	24 991 €	3%		
TOTAL	47 103 €	46 059 €	66 391 €	54 832 €	53 485 €	220 767 €	100%		
Reliquat		-1 044 €						reliquat juin 2019 reporté sur juin 2020	

PLAN DE FINANCEMENT								
	Année 1 juin 2019 - juin 2020	Année 1 janvier 2020 - décembre 2020	Année 2 janvier 2021 - décembre 2021	Année 3 janvier 2022- décembre 2022	Année 4 janvier 2023 - décembre 2023	TOTAL	%	Etat
Alpes Contrôles via GP - 2019	5680	5680				5680	3%	Acquis et en banque
Fondation GoodPlanet - 2019	28400	28400				28400	13%	Acquis et en banque
Fonds de dotation Germes d'Economie Fraternelle NEF - 2019	5000	6979	1021			8000	4%	Acquis et en banque
Fondation Crédit Agricole PACA - 2019	5000	5000	10800			15800	7%	Acquis et 5000€ en banque
Fondation de France - 2020		0	24000	44973	31027	100000	45%	Acquis et 24000€ en banque
Fondation Terra Symbiosis - 2020	3023	0	5000			5000	2%	Acquis et en banque
DreamAct - 2020		0	979,65			979,65	0%	Acquis et en banque
Fonds propres (adhésions 2020)			720			720	0%	Acquis et en caisse
Fonds Edocota			5100			5 100	2%	Acquis et en banque
Diversigo - Grab			4875,7	3352,05	2742,58	10 970	5%	Acquis
TOTAL ACQUIS	47 103	46 059	52496	48325	33770	180650	74%	TOTAL
Fonds propres (adhésions, formations)			1000	1000	1000	3 000	1%	
GIEE - Agriobio06			1000			1 000	0%	En attente confirmation
Fondation Goodplanet			6000		6000	12 000	5%	Demandé
Fondation PasCap			5000			5 000	2%	En cours
DreamAct - 2021 2022			395	507	500	1 402	1%	
			500	5000	12215	17 715	8%	
TOTAL DEMANDE			13 895	6 507	19 715	36 117	16%	A trouver
TOTAL PROJET	47 103	46 059	66 391	54 832	53 485	220 767	100%	

ANNEXES

Annexes 1 Partenaires du projet



L'**Association pour le développement de l'emploi agricole et rural (ADEAR)** assure le lien avec les paysan·nes de la zone pour les accompagner vers des pratiques paysannes assurant leur autonomie via notamment l'utilisation de semences paysannes.



Agribio Alpes Maritimes (Agribio 06) accompagne des conversions à l'agriculture biologique et le développement des marchés et filières. Il appuie techniquement les paysan·nes du collectif dans l'adoption des semences paysannes.

L'**Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP 06)** assure le lien entre maraicher·es – jardinier·es et consommateur·rices



Le **Groupe de recherche en agriculture biologique (GRAB)**, reconnu comme expert maraîchage auprès de l'Institut technique de l'agriculture biologique (AB), du Ministère de l'Agriculture et de l'Union Européenne pour améliorer les techniques de l'AB, apporte son expertise pour l'axe recherche dédié à la sélection participative des semences.



L'**Université Catholique de Louvain (UCL)** apporte son expertise sociologique en lien avec l'axe de recherche sur les freins et leviers à l'utilisation et la diffusion des semences paysannes résilientes au changement climatique.



SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires, association française de solidarité internationale fondée en 1980 pour améliorer les conditions de vie des communautés paysannes et préserver la biodiversité, assure l'animation du collectif et le suivi du projet.



21 Paysans assure le lien entre paysan·nes maraicher·es, distributeur·rices et consommateur·rices pour promouvoir des semences paysannes adaptées au changement climatique.

Annexe 2 : la MSPM dans les médias - Exemples

8 Octobre 2018 - *Alpes-Maritimes : un collectif relance la culture des légumes oubliés*, Reportage du 12/13 de France 3 – Provence - Alpes Côte d'Azur

- <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/alpes-maritimes-collectif-relance-culture-legumes-oublies-1554504.html>

10 Octobre 2018 - *Cet Azuréen a un plan pour sauver les légumes du terroir en voie de disparition*, Nice-Matin

- <https://www.nicematin.com/belle-histoire/video-cet-azureen-a-un-plan-pour-sauver-les-legumes-du-terroir-en-voie-de-disparition-260586>

29 Janvier 2019 – *Comment choisir ses semences et agir pour la biodiversité ?*, Potager en Ville

- https://youtu.be/u6Ploy3_RTM

29 Mars 2019 – *PrioriTerre Maison des Semences Paysannes Maralpines à Nice*, France 3 – Provence – Alpes Côte d'Azur

- <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/prioriterre-maison-semences-paysannes-maralpines-nice-1644456.html>

24 Avril 2019 - *Semences paysannes : le point sur la libéralisation du marché en 2021*, France 3 – Provence – Alpes Côte d'Azur

- <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/nice/semences-paysannes-point-liberalisation-du-marche-2021-1659426.html>

Rapport d'activité sur la période janvier 2019-Février 2021

Mai 2019 - *Les partisans du goût pour la biodiversité dans nos assiettes*, France 3 – Provence Alpes Côte d'Azur rediffusé en septembre 2019 et mars 2020

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/emissions/enquetes-region/partisans-du-gout-biodiversite-nos-assiettes-enquetes-region-1717925.html>

Juin 2019 - *Multinationales : hold-up sur nos fruits et légumes*, France 2

https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/cash-investigation/videos-privatisation-du-marche-des-semences-tomates-hybrides-quatre-sequences-a-retenir-du-cash-investigation-sur-le-business-des-fruit-et-legumes_3496807.html

24 juin 2019 – *Désobéissance un collectif sauve les semences des Alpes Maritimes* – **La relève et la Peste**

<https://lareleveetlapeste.fr/desobeissance-un-collectif-sauve-les-semences-des-alpes-maritimes/>

Juillet 2019 – *Désobéissance au programme mondialiste d'alimentation : un collectif sauve les semences paysannes des Alpes-Maritimes* – **Nice Provence Info**

<https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2019/07/Nice-Provence-Info-D%C3%A9sob%C3%A9issance-au-programme-mondialiste-d%E2%80%99alimentation-un-collectif-sauve-les-semences-des-Alpes-Maritimes.pdf>

28 octobre 2019 - *Une Maison des semences paysannes dans les Alpes-Maritimes*- **Inf-ogm**

<https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2016/01/InfoGM-MSPM.pdf>

Janvier 2020 - *PAROLES D'AGRICULTEURS. « Il faut garantir des terres cultivables pour les jeunes agriculteurs »* **Nice Matin**

<https://www.nicematin.com/temoignage/paroles-dagriculteurs-il-faut-garantir-des-terres-cultivables-pour-les-jeunes-agriculteurs-1213-445394?t=N2ZkYTJiZmEyZGMxYjkxODhjMDRiODBiMWM4YTk2OWFfMTU4MzE0NDUxNzYwM180NDUzOTQ%3D&tp=viewpay>

30 juin 2020 — *La vente de semences paysannes enfin autorisée aux jardiniers amateurs* - **La Relève et la Peste**

<https://lareleveetlapeste.fr/la-vente-de-semences-paysannes-enfin-autorisee-aux-jardiniers-amateurs/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/semencesmaralpines/>

Annexe 3 : Charte et règlement intérieur de la MSPM

Charte de la Maison des Semences Paysannes Maralpines

Les paysans ont toujours cultivé la terre en ressemant une partie de leur récolte et en échangeant leurs semences. Ces deux pratiques paysannes sont cruciales pour assurer l'adaptation dynamique des espèces et variétés aux climats et aux terroirs, mais aussi pour accroître la biodiversité cultivée et l'autonomie des fermes.

La MSPM est une association qui récupère, cultive ou diffuse des semences paysannes dans la bio-région des Alpes-Maritimes¹. Elle a pour vocation de promouvoir ces pratiques dans une optique de sauvegarde et d'amélioration des semences paysannes d'une part, et de réappropriation et transmission des connaissances et savoir-faire associés à la multiplication et à la sélection d'autre part.

La MSPM abrite un collectif de paysans, jardiniers, chefs-cuisiniers et de citoyens impliqués dans ce territoire représentant l'ensemble de la chaîne de la graine à l'assiette. Les adhérents participent à la vie du collectif et à ses moments d'échanges (réunions, groupes de travail, bourses d'échanges). Ils auto-gèrent les semences sous la forme d'un « commun » : celles-ci sont échangées selon des règles définies collectivement qui en régulent l'accès, l'utilisation et la diffusion.

La MSPM s'inscrit dans une démarche de qualité, de traçabilité, de transparence et d'éthique afin de proposer à ses membres des semences populations, de qualité professionnelle et reproduites localement, leur offrant une alternative crédible aux semences industrielles.

Règlement intérieur de la Maison des Semences Paysannes Maralpines

Le présent document définit les règles de fonctionnement et d'échanges au sein du collectif de la MSPM.

Définition des membres

Les membres de la MSPM ont le choix d'adhérer au collectif sous différents statuts selon l'engagement qu'ils souhaitent apporter :

- En tant que **membres** de la MSPM. Ils s'engagent à participer aux activités de multiplication et diffusion des semences paysannes au bénéfice de l'ensemble du collectif (production, tri, ensachage, distribution, valorisation et promotion des semences dans le cadre des activités et événements organisés par la MSPM). Les nouveaux membres sont parrainés par des membres actifs.

Les membres ont droit de vote lors des assemblées générales.

- En tant que **sympathisants** de la MSPM. Ils sont sensibles aux enjeux des semences paysannes et souhaitent apporter leur soutien de manière ponctuelle (contribution financière, aide matérielle lors d'événements organisés par la MSPM). Ils sont informés des activités de la MSPM via une lettre d'information adressée à l'ensemble des sympathisants.

Ils n'ont pas de droit de vote aux assemblées générales.

- En tant que **partenaires** de la MSPM. Ils représentent une entreprise, institution ou organisation qui apporte son soutien financier, matériel, technique ou moral aux activités de la MSPM (subvention, mise à disposition de salles ou de locaux, promotion de la MSPM, etc.)

Ils n'ont pas de droit de vote aux assemblées générales.

Cotisations

Les membres doivent s'acquitter d'une cotisation dont le montant est défini annuellement par le conseil d'administration. Les cotisations sont annuelles et à payer au 1er janvier. Pour bénéficier de leur droit, les membres doivent être à jour de leurs cotisations.

Les sympathisants soutiennent les activités de la MSPM sous la forme d'un don dont le montant est laissé à leur discrétion.

Rapport d'activité sur la période janvier 2019-Février 2021

Les partenaires soutiennent les activités de la MSPM sous la forme de don financier ou en nature dont le montant est laissé à leur discrétion.

Groupes

Les membres de la MSPM se répartissent en plusieurs groupes permettant de travailler plus précisément par centre d'intérêt commun. Des nouveaux groupes peuvent être créés à tout moment lors des AG. Ces groupes ne sont pas exclusifs.

- **Groupe « coordinateurs et animateurs »**

Il comprend les personnes en charge de la coordination et de l'animation au quotidien des activités de la MSPM (qu'elles soient ou non salariées). Il assure également la liaison avec les personnes et organisations assurant des prestations pour la MSPM (formation, recherche).

- **Groupe « Paysans multiplicateurs »**

Il comprend l'ensemble des personnes du collectif engagées dans la multiplication et la sélection de semences pour la MSPM en respectant les protocoles (voir paragraphe spécifique) définis collectivement pour garantir la qualité et la traçabilité des semences. Il peut s'agir de producteurs, maraichers, pépiniéristes, et toute personne ayant une activité commerciale avec les semences issues de la MSPM d'une part, et de jardiniers et maraichers réunissant les conditions nécessaires définies par les protocoles d'autre part.

- **Groupe « chefs cuisiniers et distributeurs »**

Il comprend les personnes qui valorisent, soutiennent et utilisent les produits issus des semences paysannes de la MSPM dans le cadre d'une activité commerciale.

- **Groupe « jardiniers & citoyens »**

Il comprend les personnes qui valorisent les semences paysannes dans leur jardin ou sur leur balcon, et plus généralement partagent et diffusent les valeurs de la MSPM.

Gouvernance

La MSPM est organisée de manière collégiale. Les décisions sont prises par consensus (voir ci-dessous le processus de prise de décision) au sein d'un conseil d'administration, dénommée "collégiale", élu en assemblée générale.

La collégiale est composée au maximum de 15 membres issus des différents groupes. Chaque groupe est représenté par au minimum une personne, et le groupe "paysans" représente au moins la moitié du conseil d'administration.

Idéalement, sa composition est la suivante :

- 6 personnes issues du groupe « paysans »
- 2 personnes représentant les chefs « chefs-cuisiniers et distributeurs »

Rapport d'activité sur la période janvier 2019-Février 2021

- 2 personnes représentant le groupe « coordinateurs et animateurs »
- 2 personnes représentant le groupe « jardiniers et citoyens »

Les étapes du processus de décision par consensus

Le processus ci-dessous décrit les étapes à suivre pour construire une décision par consensus :

1. Clarifier le problème et s'assurer que tout le monde a les mêmes informations pour avoir la même part de pouvoir
2. Formuler la question à décider (éventuellement, l'écrire)
3. Un tour d'expression : chacun s'exprime en son nom propre ("je"), avec ses émotions et ses peurs
4. Collecte de solutions (brainstorming) : ne pas empêcher l'expression, ne pas discuter, c'est l'étape créative
5. Discussion sur les propositions : discuter le POUR et le CONTRE de chaque proposition. Faire en sorte que chacun puisse s'exprimer (tour de table, petits groupes)
6. Négociation d'une proposition (qu'est-ce que chacun est prêt à lâcher - attention à la notion de compromis)
7. Re-formulation
8. Tour de table avec expression personnelle
9. Y a-t-il consensus ou non ? S'il n'y a pas de consensus retourner aux phases 3,4 et 6
10. S'il n'y a pas d'opposition majeure, faire état de la décision et voir s'il peut y avoir un accord
11. Reconnaître les oppositions et les incorporer dans la décision
12. Reformuler la décision prise
13. Remercier le groupe

Lors des étapes de décisions, les niveaux de réponse sont les suivants :

- « Je suis d'accord avec la proposition »
- « J'ai des réticences, mais je peux accepter »
- « Je ne suis pas d'accord, mais je ne bloque pas »
- « J'ai trop de désaccords »
- « Je ne suis absolument pas d'accord »
- « Je m'abstiens »

Gestion du « commun » de la MSPM

NB : Ce chapitre en cours d'élaboration

Définition du commun

Selon le RSP (Réseau Semences Paysannes), un « commun » est défini par ce qui lui permet d'exister. Ainsi, il doit y avoir :

- une ressource mise en commun et partagée : les semences paysannes
- le mode d'accès à la ressource et les règles de son partage qui définissent les droits et obligations des usagers : défini dans ce document
- un mode de gouvernance de la ressource assurant le respect de ces droits et obligations tout en garantissant sa pérennité : défini dans ce document

Un commun présente un aspect **organisationnel** important. En outre, dans la mesure où il correspond à un droit d'usage sur une ressource partagée, il s'oppose fondamentalement au droit privé exclusif qui est la base juridique de la propriété inscrite dans le code Napoléon.

Un commun présente aussi une dimension **politique** majeure puisqu'il doit pouvoir revendiquer un espace juridique dans lequel :

- le droit d'usage ne doit être soumis à aucun droit de propriété privée comme par exemple un brevet
- le droit d'usage ne doit être empêché par la réglementation imposée par l'autorité publique.

Mais ce droit d'usage peut être en contradiction avec les normes imposées par l'autorité publique parce que celles-ci sont conçues dans une vision industrielle basée sur la propriété privée, la standardisation et les économies d'échelle.

Pour les normes sanitaires par exemple, c'est une vision hygiéniste et d'éradication des pathogènes qui domine (pour le plus grand bonheur des fabricants de pesticides) alors que les paysans et jardiniers bio recherchent une gestion des pathogènes ou des nuisibles en s'appuyant sur les équilibres naturels, la diversité et les multiples capacités d'adaptation qu'elle procure.

Mais s'opposer aux normes ne signifie pas qu'il n'y a pas de règles. Et c'est précisément l'élaboration collective de ces règles (sanitaires ou autres) par une communauté d'usagers qui constitue le fondement même d'un commun et qui donne en même temps sa vision politique puisque l'exercice même de ces règles peut être revendiqué comme un droit d'usage.

La MSPM, et plus généralement le RSP et ses membres, présentent cette double dimension organisationnelle et politique des communs et s'inscrit ainsi dans un vaste mouvement social écologique et solidaire.

Règles de fonctionnement

La gestion des semences de la MSPM respecte les règles suivantes :

1. Protocole de transparence et de traçabilité

Par souci de transparence, les membres s'engagent à donner les informations sur les pratiques agricoles de leur ferme ou jardin. En effet la MSPM tient aux valeurs de la transparence afin de donner aux bénéficiaires de la MSPM confiance et liberté de choix envers les semences reçues. Ainsi la co-habitation entre les bio, non bio, professionnels et amateurs pourra rester pérenne.

Ces informations sont regroupées au sein d'un protocole défini par le collectif que les multiplicateurs s'engagent à respecter.

Celui-ci est en cours d'élaboration.

2. Fonctionnement des échanges

Les multiplicateurs s'engagent à respecter les règles définies par le collectif en termes de :

- Nombre de variétés multipliées
- Stockage des semences
- Mise en commun et redistribution des semences produites

Ces règles sont en cours d'élaboration.

3. Confidentialité

Les informations notamment sur les variétés possédées par chacun sont confidentielles et ne doivent en aucun cas être communiquées à une personne extérieure au collectif. La bio-piraterie, l'appropriation du travail paysan, les brevets, et l'appropriation commerciale sont et seront les dangers desquels se protéger.

Annexe 4 : exemple de protocole pour la sélection améliorative

	Sélection améliorative de la variété de fève violette Essais mis en place chez et par <i>Joël Besnard</i> Chloé Gaspari
---	--

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les changements climatiques pressentis et les conditions dans lesquelles certains producteurs travaillent (par exemple la zone montagneuse des Alpes Maritimes) posent question à la communauté agricole. Certains producteurs, en majorité portés vers des circuits courts, sentent bien la nécessité de retourner vers des pratiques paysannes permettant d'adapter leurs semences. Ils espèrent améliorer leur résilience face aux aléas climatiques, mais également être toujours plus en accord avec la réalité culturelle des marchés de leurs zones de productions.

Parallèlement, les consommateurs, en plus d'une recherche de qualité gustative et nutritionnelle, évoluent vers une recherche de plus grande authenticité. Les restaurateurs sensibles à ces besoins émergeant sont toujours intéressés pour faire évoluer leur carte en favorisant une plus grande connexion aux produits de terroir, à la valorisation de variétés de légumes locaux et typiques, ainsi qu'à un approvisionnement local.

Un groupe de producteurs faisant partie de la MSP Maralpine souhaite travailler la question de la sélection sous différents angles, et intégrer une démarche de qualité gustative à ce processus. Cet essai vient répondre à cette demande.

MATERIEL ET METHODES

- [Site d'expérimentation :](#)

Chez Joël Besnard	
Lieu de l'essai	Carros, 06510
Sol	Argilo calcaire, riche en matières organiques
Condition de culture	Plein champs
Dispositif	4 rangs de 10m, espacés de 40-45cm, les fèves en poquets de 2-3 tous les 12-15cm.
Irrigation	A la manche, très peu irrigué
Fertilisation	Fumier décomposé de cheval (préciser quantité?)
Plantation	Semis direct
Calendrier	Semis : fin octobre. récolte, Récoltes en fèves : mi-mars ; en sec : fin mai

- [Protocole de l'essai](#)

- **Dispositifs**

- 8 rangs de 350 plants palissés ?
- Souche de la variété : multipliée depuis 4 années par Joël Besnard en sélection massale, qui l'avait récupéré de M Paul Brelaz, de St Laurent du Var.

- **Critères de sélection du producteur**

- Amélioration de la productivité

Phases de sélection du producteur

- **Phase 1 : Au stade floraison** : faire plusieurs sélections dans cette phase (la floraison étant échelonnée cette phase sera concomitante avec la 2de) : sélection des plants sur lesquels on trouve le plus de fleurs sur les étages concernés, observer si certaines fleurs ne sont pas doubles et sélectionner les plants sur lesquels on retrouve ce type de fleurs
- **Phase 2 : Au stade récolte** : à partir des plants sélectionnés en phase 1 : Sélection des plants qui présentent la nouaison la plus abondante, observer si des fleurs coulent et éviter ces plants.

=> NB : ne ramasser aucune fève sur les plants sélectionnés et récupérer les semences qui se retrouvent sur l'ensemble du plant

- **Méthodologie de sélection**

- **Phase 1 : Au stade floraison** : poser une 100aine de piquets (ou de morceaux de laine) / 500
- **Phase 2 : Au stade récolte** : à partir des plants sélectionnés en phase 1 : à ce stade il est possible de passer régulièrement voir comment la culture évolue. Il s'agira d'enlever des piquets jusqu'à obtenir une sélection de **50 plants**. Les gousses servant à la multiplication seront prélevés sur ces plants (selon les conditions de culture il pourra y avoir moins de porte graine que 50)

- **Accompagnement terrain du producteur**

- Accompagnement tout au long de la saison par téléphone selon les besoins de la productrice
- Une visite du GRAB **moment à définir, en fin de culture si possible ?** pour confronter les regards (et pour réaliser les observations)

- **Observations et mesures effectuées :**

- Suivi de l'évolution des critères de la productrice pendant la saison : ce suivi pourra être réalisé par entretien téléphonique : **une fois en fin de saison**
- Recueil des difficultés rencontrées par la productrice pendant la phase de sélection : **une fois en fin de saison**
- Photos des plants et fruits sélectionnés : par la productrice ou par le/la chargé.e de mission s'il.elle n'arrive pas au bon moment sur la parcelle) : **un passage du/de la chargé.e de mission sur le terrain**
- Évaluation de la diversité des individus à l'essai : là il s'agira de constater si la diversité est plus ou moins élevée dans la culture et décrire les caractères non homogènes (vigueur, hauteur des plants, précocité, aspect des fruits, productivité etc..) : **un passage du/de la chargé.e de mission sur le terrain**
- Pression des maladies et ravageurs sur la culture : **un passage du/de la chargé.e de mission sur le terrain**

- **Sélection participative :**

Les questions du groupe sur cette espèce sont les suivantes :

1. Comment améliorer la variété sur les critères énoncés ?
2. Quelle(s) utilisation(s) pourrait-on en faire ?

Rapport d'activité sur la période janvier 2019-Février 2021

Pour répondre à la question 1 :

Ce protocole pourra être étalé sur plusieurs années

1- de 2019 à 2022

- Joël poursuivra sa sélection accompagnés de la MSP et du GRAB en fonction des besoins

2- en 2023

- Élaborer un protocole qui permette de comparer la souche initiale avec la souche sélectionnée par Joël. Il prendra par exemple en compte :
 - des mesures de vigueur, de rendement, de tolérance à certains ravageurs ou maladies
 - des test gustatifs : ce qui permettra de vérifier que la qualité gustative a bien été conservée au fil des multiplications

Pour répondre à la question 2 :

Ce protocole pourra être étalé sur plusieurs années

1- Début 2021 pendant la réunion de groupe :

- demander au(x) chef(s) cuisinier(s) quelles utilisations pourraient être faites de ce type de fèves
- valider en groupe l'intérêt de proposer différents plats à déguster pour la rencontre de fin d'année 2021 si cuisiné en sec, ou à organiser début 2022 pour avoir du sec et du frais

2- (En fonction du retour de la réunion) :

Courant 2021 par entretien tel avec le(s) chef(s)

- élaborer les grilles d'évaluation qui seront proposées lors d'une rencontre MSP fin 2021 ou début 2022

3- Fin 2021 ou début 2022 :

- réalisation des test gustatifs pour déterminer la meilleure utilisation des fèves

=> les résultats de ces tests seront soumis à discussion lors d'un rassemblement du groupe de travail intégré dans l'axe, début 2022.

NB : pour tous les tests gustatifs qui concernent l'utilisation, il faudrait prévoir de faire des fiches recette pour valoriser ce travail.. ?

Annexe 5 : Premiers résultats de la recherche UCL Louvain

Les premiers résultats de recherche ont été présentés aux étudiants du BPREA d'Antibes. Ils sont disponibles sur le site de la MSPM